



Licence Lettres

Parcours Lettres Classiques

Année 2022-2023



Nantes Université

Sommaire

Présentation du Département de Lettres Anciennes

4	Adresse - Secrétariat - Information des étudiant.e.s
5	Organisation du Département - Autres responsabilités pédagogiques
6	Enseignants-chercheurs du Département - Enseignants associés
7	Offre de formation du Département de Lettres Anciennes
8	Autres cursus
9	Domaines de recherche des enseignants-chercheurs du Département de Lettres Anciennes

Présentation de la licence Lettres parcours Lettres Classiques

10	Le Parcours Lettres Classiques - Objectifs de la formation
11	Présentation d'ensemble

Organisation de la licence : la L1

13	Quels enseignements choisir ? - Deux 'menus' possibles
----	--

La L2 et la L3 parcours Lettres Classiques

14	Les UE fondamentales - Les UE transversales
15	L'UE 6 : le choix d'une spécialisation
16	Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

Tableaux des enseignements de la licence

19	L 1
21	L 2
23	L 3

Descriptif et programmes des enseignements de la licence

26	L2 : premier semestre (12 semaines)
37	L2 : deuxième semestre (12 semaines)
47	L3 : premier semestre (12 semaines)
57	L3 : deuxième semestre (12 semaines)

Validation des enseignements de la licence

69	L2 : premier semestre (12 semaines)
74	L2 : deuxième semestre (12 semaines)
79	L3 : premier semestre (12 semaines)
84	L3 : deuxième semestre (12 semaines)

Règlements et modalités des examens

88	Règles communes de contrôle des connaissances
94	Règlement des examens

Calendrier universitaire 2022-2023

Présentation du Département de Lettres Anciennes

Le Département de Lettres anciennes, créé en 1967, fait partie de l'UFR Lettres et Langages dont font également partie les départements de Lettres Modernes, de Philosophie, de Sciences du Langage, de Sciences de l'Éducation et d'Information et Communication.

Adresse

U.F.R. Lettres et Langages
Département de Lettres Anciennes
Chemin de la Censive du Tertre
B.P. 81227
44312 - NANTES, Cedex 3.

Secrétariat

Mme Marion Dorn

Bureau 109.5
02 53 52 22 76
courriel : secretariat.lettres-classiques@univ-nantes.fr

Information des étudiants et ressources numériques

Les étudiant.e.s doivent régulièrement consulter leur adresse universitaire.

Toutes les informations importantes de l'Université sont consultables sur le site : <http://www.univ-nantes.fr>

Les informations du Département de Lettres Anciennes sont consultables sur le site du Département :

<http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr/departements/lettres-anciennes>

et sur le Carnet Hypothèses dédié aux Lettres Classiques à Nantes Université

<https://classnantes.hypotheses.org/>

Chaque cours dispose d'une page sur **Madoc** (intranet de Nantes Université).

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à consulter régulièrement Madoc pour avoir accès aux ressources déposées par les enseignant.e.s.

Organisation du Département

Géraldine Hertz – Directrice du Département

> Bureau 235 – 02 53 52 23 27

> Geraldine.Hertz@univ-nantes.fr

Marion Dorn – Secrétaire pédagogique

> Bureau 109.5 – 02 53 52 22 76

> secretariat.lettres-classiques@univ-nantes.fr

Bibliothèque

> Salle 111 (avec celle de Philosophie) – 02 53 52 22 73

> Responsable : **Benoît Chetaille** – 02 53 52 23 04

Autres responsabilités pédagogiques

- Responsable de la Licence Lettres Classiques : **Sophie Van Laer**
sophie.van-laer@univ-nantes.fr
- Responsable du tutorat de L1 : **Odile Tresch**
odile.tresch@univ-nantes.fr
- Responsable du Master Sciences de l'Antiquité : **Frédéric Le Blay**
frederic.le-blav@univ-nantes.fr
- Responsable du Master MEEF : **Géraldine Hertz**
Geraldine.Hertz@univ-nantes.fr
- Responsable du Master 2 Préparation Supérieure à l'Enseignement (Agrégation) : **Lucie Thévenet**
Lucie.Thevenet@univ-nantes.fr
- Responsable de la mobilité internationale (Erasmus) : **Eugenio Amato**
Eugenio.Amato@univ-nantes.fr
- Responsable de la formation en langues anciennes des étudiants des autres cursus : **Sophie Van Laer**
sophie.van-laer@univ-nantes.fr

Enseignants-chercheurs du Département

Eugenio AMATO

Pierre BELENFANT (ATER)

Déborah BOIJOUX

Géraldine HERTZ

Frédéric LE BLAY

Pierre MARÉCHAUX

Bernard MINEO

Énimie ROUQUETTE (ATER)

Lucie THÉVENET

Odile TRESCH

Sophie VAN LAER

Enseignants associés

Claire CHAUVIN

Matteo DEROMA

Angélique LEMARCHAND

François LE PENUIZIC

Anne MORVAN

Dorian PONTONNIER

Fabien RICHE

Gaëlle TIREL

Offre de formation du Département de Lettres Anciennes

LICENCE de Lettres, Parcours Lettres Classiques

3 spécialisations offertes :

*Langues et Cultures antiques,
Histoire et Historiographie antiques,
Découverte des Métiers du Livre*

*(à partir de septembre 2023, la spécialisation « Découverte des Métiers du Livre » ne sera plus proposé ;
l'offre de formation comportera une nouvelle spécialisation, « Métiers de l'écrit et de la communication »°*

(durée 3 ans)



**MASTER 1 MEEF
Lettres Classiques**

**MASTER 1 Arts, Lettres & Civilisations
Parcours Sciences de l'Antiquité**

**MASTER 2 MEEF
Lettres Classiques**

**MASTER 2 Arts Lettres & Civilisations
Parcours Sciences de l'Antiquité**

Les étudiant.e.s inscrit.e.s dans l'un de ces deux Masters peuvent présenter le CAPES ou le CAFEP de Lettres classiques (caractère obligatoire pour le Master MEEF).



MASTER 2 Préparation Supérieure à l'Enseignement Lettres Classiques

*Cette mention de Master offre une préparation
à l'Agrégation externe de Lettres classiques.*

et / ou

**DOCTORAT
(durée 3 ans)**

Autres cursus

Regroupant des spécialistes des langues et cultures de l'Antiquité, le Département de Lettres Anciennes assure la formation en latin ou en grec des étudiant.e.s :

- du portail L1 « Humanités »
- de Lettres Modernes
- de Sciences du Langage
- de Philosophie
- d'Histoire
- d'Histoire de l'Art
- d'Archéologie
- de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales.

Ses enseignements de culture antique et ses séminaires de recherche sont ouverts aux étudiant.e.s d'autres cursus, désireux/ses d'approfondir leur connaissance de la civilisation, de la culture et de l'art des mondes antiques.

Domaines de recherche des enseignants-chercheurs du Département de Lettres Anciennes

Eugenio AMATO

Littérature grecque d'époque impériale, tardive et byzantine. Rhétorique ancienne. Seconde Sophistique. Sophistique d'époque tardive (Troisième Sophistique). Édition de textes. Paléographie et codicologie grecques. Favorinos d'Arles. Dion de Pruse. Denys d'Alexandrie. Sévère d'Alexandrie le Sophiste. Procope et Chorikios de Gaza. Photios.

Déborah BOIJOUX

Littérature latine classique : poésie augustéenne ; représentation et symbolique de la frontière. Littérature néo-latine : philologie classique (édition, traduction, commentaire) ; humanisme italien des XV^e-XVI^e siècles (en particulier l'école bolonaise : Urceo Codro, Giovan Battista Pio) ; réception de Plaute à la Renaissance. Humanités numériques.

Géraldine HERTZ

Littérature grecque. Théologie grecque. Représentation des dieux et conceptions du divin dans la littérature et la philosophie grecque. Religion. Rhétorique. Théorie du langage. Judaïsme (en particulier Philon d'Alexandrie et Flavius Josèphe). Gnose (en part. Basilide et les Basilidiens). Platoniciens d'époque impériale (en part. Plutarque, Celse, Numénius, Apulée). Représentations de l'au-delà. Question de l'impiété et de l'athéisme dans le monde grec antique. Lucien de Samosate. Romans grecs.

Frédéric LE BLAY

Histoire et philosophie des sciences : médecine, cosmologies, météorologie, astronomie/astrologie (domaines grec et latin). Philosophie ancienne (domaines grec et latin). Anthropologie de la nature.

Pierre MARÉCHAUX

Littératures anciennes. Rhétorique. Mythographie. Logique et herméneutique. Musicologie.

Bernard MINEO

Historiographie latine : travail sur l'élaboration des récits historiques, leur orientation idéologique. Recherches sur la naissance de la littérature latine au III^e siècle av. J.-C. Paléographie latine. Édition de textes antiques.

Lucie THÉVENET

Tragédie grecque : formation et identité du personnage tragique. Conditions de représentation et contraintes d'écriture. Théâtre antique : comédie et tragédie grecques et latines. Emprunts et réécritures. Transmission et réception. Mythologie : mythe et théâtre. Évolution des personnages dans l'art et la littérature.

Odile TRESCH

Anthropologie des mondes anciens : féminin, rites, symboles.

Sophie VAN LAER

Linguistique latine. La préverbation. Le sens des mots construits (articulation entre forme et signifié lexical). L'expression linguistique de l'espace. La quantification (domaine nominal et domaine verbal). La comparaison et l'apposition (dans l'optique de la construction et de la cohésion d'un énoncé).

Présentation de la licence Lettres parcours Lettres Classiques

La licence Arts, Lettres et Langues mention Lettres de Nantes Université propose deux parcours :

- Lettres Classiques
- Lettres Modernes

Ces parcours sont complémentaires mais se distinguent par leur orientation générale.

Le Parcours Lettres Classiques

Le parcours Lettres Classiques accorde une large place à :

- l'étude de la **littérature française et de l'Antiquité**
- l'étude de **deux langues anciennes**
 - ▶ Il est tout à fait possible de débiter les deux langues anciennes en L1, c'est même le cas le plus fréquent)
- l'étude de la **culture de l'Antiquité** (art, mythologie, histoire des idées, civilisation, ...)

Le parcours Lettres Classiques est centré sur une **approche interdisciplinaire des mondes antiques**, aux origines de la civilisation européenne, qui sont **mis en relation avec le monde contemporain**.

Objectifs de la formation

La licence mention Lettres est une **formation généraliste qui se prolonge le plus souvent par un master** ou par d'autres formations professionnalisantes.

Par la solidité et la variété de la formation proposée, **les étudiant.e.s développent des aptitudes** (qualité de l'expression écrite et orale, sens de l'argumentation, esprit de synthèse et d'analyse critique, etc.) de plus en plus prisées de nos jours, **qu'ils/elles peuvent faire valoir dans des champs professionnels variés**, bien au-delà de la seule sphère de l'enseignement.

Un **parcours transversal d'appui à la professionnalisation** facilite l'insertion professionnelle.

Présentation d'ensemble

Contenus de l'enseignement	<p>L'objectif de la licence de LETTRES CLASSIQUES est d'offrir une formation humaniste permettant la compréhension des fondements de la culture européenne et développant la connaissance des traditions héritées de l'Antiquité.</p> <p>La Licence de Lettres Classiques permet aux étudiant.e.s d'acquérir une solide culture littéraire et linguistique, la maîtrise de deux langues anciennes (le latin et le grec), la connaissance de la civilisation antique et d'avoir une ouverture sur des disciplines voisines (histoire ancienne, art, philosophie...).</p> <p>Les étudiant.e.s peuvent s'inscrire en Lettres Classiques même s'ils/elles n'ont pas suivi de cours de latin et/ou de grec dans le secondaire. Dans ce cas, les étudiant.e.s reçoivent pendant les deux premières années (L1 et L2) un enseignement niveau débutant qui leur permet de rejoindre le niveau continuant à leur entrée en L3.</p>
Conditions d'accès	<p>La formation est accessible, au niveau L1 (Portail « Humanités »), aux titulaires du bac ou avec le DAEU.</p> <p>Les élèves issus des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (concours littéraires) sont admis.e.s en L2 ou en L3 sur examen de leur dossier par la commission pédagogique du Département et/ou la commission CPGE de l'Université.</p> <p>Les demandes de réorientation ou de transfert d'une autre Université sont étudiées par la commission pédagogique du Département, ainsi que par le Service Scolarité.</p> <p>En cas de réorientation, pensez à demander une validation des acquis : selon la formation suivie antérieurement, il se peut que certains enseignements transversaux puissent être validés. Une admission en L2 peut également être envisageable selon le parcours antérieur. La décision revient à la commission pédagogique.</p>
Accueil et conditions d'études	<p>La licence de Lettres Classiques est une formation à petits effectifs, ce qui favorise les relations entre les étudiant.e.s ou avec les enseignant.e.s du département. La vie étudiante est très dynamique (groupe sur les réseaux sociaux, BDE des étudiant.e.s de Lettres Classiques, ...).</p> <p>La nécessité d'un travail régulier et l'attention apportée à l'accompagnement pédagogique par les enseignants-chercheurs du Département permettent un très bon taux de réussite dès la L1 : 80 % des étudiant.e.s présent.e.s aux examens obtiennent leur L1, plus de 90 % des étudiant.e.s présent.e.s aux examens obtiennent leur L2 et leur L3.</p>
Débouchés professionnels	<p>La licence Lettres donne accès à des domaines professionnels variés :</p> <ul style="list-style-type: none">• métiers de l'enseignement secondaire (CAPES, CAFEP, Agrégation de Lettres Classiques), de la formation et/ou de la recherche ;• - métiers du livre, de la documentation et des archives ;• métiers de la communication et de l'information (journalisme, relations publiques, publicité, ...);• métiers de la culture, de la médiation et du tourisme ;• métiers de l'administration et des relations humaines.

<p>Recherches documentaires</p>	<p>Outre la Bibliothèque Universitaire Lettres, Sciences Humaines et Sociales, deux bibliothèques situées dans le bâtiment Censive sont accessibles aux étudiants.</p> <p>La Bibliothèque de Philosophie-Lettres Anciennes (bâtiment Censive, salle 111) dispose d'un fonds de 30 000 ouvrages. L'accès est libre ; deux ordinateurs et une vingtaine de places sont disponibles (avec prises électriques).</p> <p>Les conditions de prêt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire (les emprunts, sur présentation de la carte étudiante, sont en nombre illimité, pour une durée de trente jours).</p> <p>Les étudiants ont également accès au CIDRe (Bibliothèque du Département de Lettres Modernes), situé au même étage, salle 100. Le CIDRe dispose de 20 000 ouvrages, de cinq ordinateurs et de vingt places assises. L'emprunt des livres et DVD est possible, aux mêmes conditions qu'à la Bibliothèque de Philosophie-Lettres Anciennes.</p> <p>Site à utiliser pour vos recherches documentaires (catalogue des bibliothèques de l'Université de Nantes) : https://nantilus.univ-nantes.fr/</p>
<p>Initiation à la recherche</p>	<p>La licence de Lettres Classiques initie progressivement les étudiant.e.s aux thématiques de recherche développées par trois laboratoires de recherche :</p> <p>LAMO (Littératures Antiques et Modernes, EA 4276) qui regroupe 5 thématiques : « Archéologie et postérité de soi : sujet, individu, personne et personnage », « Construction littéraire des normes et des hiérarchies », « Patrimonialisation et médiatisations », « Le concert des arts : littérature et intermédialité », « Sens, savoirs et interprétation »</p> <ul style="list-style-type: none"> • https://lamo.univ-nantes.fr/ <p>Le CREAAH (Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire, UMR 6566).</p> <ul style="list-style-type: none"> • http://creaah.cnrs.fr/ <p>Le Centre François Viète (épistémologie et histoire des sciences et des techniques, UR 1161).</p> <ul style="list-style-type: none"> • www.cfv.univ-nantes.fr/ <p>Des collaborations régulières ont également lieu avec le CAPHI (Centre Atlantique de Philosophie, EA 7463).</p>
<p>Projet de formation et insertion professionnelle</p>	<p>La licence Lettres propose un parcours transversal d'orientation et d'appui à la professionnalisation des étudiants conçu en concertation avec la responsable du SUIO.</p> <p>Ce parcours s'appuie sur des dispositifs innovants (plateforme Career Center, ateliers du SUIO, ...) et fait intervenir le SUIO et la CLIP (Cellule Locale d'Insertion Professionnelle) du Pôle Humanités. Il fait alterner interventions en amphi, TD d'ouverture professionnelle, une journée d'orientation avec interventions d'ancien.ne.s étudiant.e.s et témoignages de professionnels.</p> <p>Il est vivement conseillé aux étudiant.e.s, pour mieux définir leur projet professionnel et faciliter leur insertion dans le monde du travail à l'issue de leurs études, de faire un stage au moins durant leur licence. La CLIP du Pôle Humanités peut les aider dans cette démarche (définition d'un projet professionnel, prise de contact avec des entreprises, recherche de stages).</p> <p>clip.humanites@univ-nantes.fr bureau T068 (bâtiment Tertre).</p>

Organisation de la licence : la L1

Afin de permettre la **spécialisation progressive** des étudiant.e.s, la L1 'Humanités' offre une entrée commune à tou.tes les étudiant.e.s de l'UFR Lettres et Langages (voir le livret de L1).

Pour bien se préparer à l'année de L2, voici **quelques conseils** :

Quels enseignements choisir ?

La licence Lettres Classiques se prépare dès la L1. L'année de L1 vous permet de choisir des enseignements qui vous prépareront à la L2 Lettres Classiques :

- étude de **2 langues anciennes** (latin et grec, niveau débutant ou niveau continuant, au format approfondi : 'langue ancienne' + 'complément langue ancienne')
- étude de la **littérature française**
- 2 enseignements au moins liés à la littérature antique et/ou à la **culture antique**

Elle offre aussi une **ouverture sur les « Humanités »**, soit dans le cadre de l'UE « Fondamentaux 2 », soit dans le cadre de l'UE « Ouvertures 1 ».

Deux 'menus' possibles

Pour vous aider à choisir parmi les nombreux cours proposés, l'équipe pédagogique du parcours Lettres Classiques vous propose 2 'menus' :

Menu 1	Menu 2
<p>(avec une ouverture sur les Humanités dans l'UE « Fondamentaux 2 »)</p> <p>Il vous permet :</p> <ul style="list-style-type: none">• de prolonger l'étude de la philosophie<u>ou</u>• de découvrir la littérature comparée<u>ou</u>• de d'approfondir votre connaissance des sciences du langage (au 2e semestre) <p><u>remarque</u>: L'ouverture se fait dans le cadre d'enseignements fondamentaux (CM + TD). C'est donc un menu exigeant. Nous le conseillons pour les étudiant.e.s qui ont un bon niveau dans les matières littéraires ou en philosophie.</p>	<p>(avec une ouverture sur les Humanités dans l'UE « Ouvertures 1 »)</p> <p>Il vous permet :</p> <ul style="list-style-type: none">• de découvrir les sciences du langage (au 1er semestre)<u>ou</u>• de découvrir les sciences de l'éducation<u>ou</u>• d'adopter une approche inter-disciplinaire (littérature et société, ...)

La L2 et la L3

parcours Lettres Classiques

La formation s'organise autour de :

- 4 UE (unités d'enseignement) fondamentales
- 1 UE permettant d'acquérir des compétences transversales
- 1 UE liée à la spécialisation

1) Les UE fondamentales

UE 1 : Littérature française

La formation en littérature française, entamée dès la L1, vous permet de faire un parcours dans les différents siècles, de la littérature du Moyen-Âge à la littérature du XXI^e s.

Les cours sont dispensés par le **Département de Lettres Modernes** et sont communs aux étudiant.e.s des parcours Lettres Classiques et Lettres Modernes.

UE 2 Langue et littérature latines & UE 3 Langues et littératures grecques

La licence Lettres Classiques propose 2 niveaux **en L1 et en L2 : niveau débutant ou niveau continuant**. En L3, tous les étudiants suivent la même formation, qui correspond à un niveau continuant.

L'année de **L3** propose l'**étude de deux auteurs latins et de deux auteurs grecs**. Pour les étudiant.e.s qui débutent l'apprentissage du latin et du grec à l'Université, il est conseillé de se préparer à l'étude et au commentaire d'un texte latin et grec dans le cadre de la méthodologie (L2 S3).

UE 4 Langues et civilisations de l'Antiquité / Histoire de la langue et philologie classique

L'UE 4 regroupe des enseignements fondamentaux indispensables à la formation en Lettres Classiques :

- littératures et **civilisations** des mondes antiques (en L 2)
- approche **linguistique** des langues anciennes (en L2 et en L3)
- étude de l'**ancien français** (en L3)

2) Les UE transversales

Elles permettent d'acquérir des compétences transversales, indispensables à toute formation de licence :

- l'étude d'une **langue vivante** (L1, L2 et L3) : la licence Lettres Classiques propose un large choix de langue vivante (allemand, anglais, espagnol, italien). Les étudiant.e.s de L3 ont la possibilité d'étudier l'italien (niveau débutant).
- - la **formation méthodologique** (L1 et L2 S3) : la méthodologie propre aux langues anciennes commence en L1 S2 et se poursuit en L2 S3. En L2, l'accent est mis sur l'étude et le commentaire de textes littéraires ou de textes philosophiques. Les étudiant.e.s peuvent également développer leur maîtrise des outils informatiques.
- **orientation et ouvertures professionnelles** (L2 S4 et UE 67 de L3) : le parcours transversal d'orientation et de professionnalisation, présent tout au long de la licence, connaît deux temps forts : le TD « Ouvertures professionnelles » dispensé par le SUIO et la validation de ce parcours dans le cadre de l'UE 67, validation liée à la participation des étudiant.e.s aux différents événements proposés.

3) L'UE 6 : le choix d'une spécialisation

Les enseignements de l'UE 6 sont liés à la spécialisation choisie par l'étudiant.e. À partir de la L2, la licence Lettres Classiques propose 3 spécialisations :

1) Langues et cultures antiques

Cette spécialisation a pour objectif d'étudier **les mondes antiques dans une approche interdisciplinaire**, reflet de la pluridisciplinarité des Sciences de l'Antiquité :

- mythologie et mythographie dans la littérature et les arts ;
- historiographie et récit des origines ;
- syncrétismes religieux dans l'Antiquité ;
- allégories, mythes et symboles dans l'art antique ;
- sciences, savoirs et philosophie dans le monde antique ;
- déchiffrement des manuscrits et édition scientifique des textes anciens.

Elle permet aux étudiant.e.s d'**approfondir leur connaissance des mondes antiques dans leur relation avec le monde contemporain**. Elle constitue une **initiation à la recherche en Sciences de l'Antiquité** (en L3) et amorce un parcours, reflétant la diversité des domaines d'étude des enseignants-chercheurs, qui se poursuit en master.

Spécifique à la formation proposée à Nantes Université, elle contribue à l'attractivité de la licence Lettres classiques.

2) Histoire et historiographie antiques

Cette spécialisation propose :

- un **enseignement renforcé en histoire ancienne** (histoire grecque et histoire romaine) ;
- une **approche historiographique** des mondes antiques ;
- une **initiation à la recherche en historiographie antique**, en particulier pour la lecture des manuscrits (paléographie) et l'édition des textes des historiens.

Les enseignements d'histoire ancienne sont assurés par **l'UFR d'Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie**. Ils réunissent les étudiant.e.s de la spécialisation Histoire et historiographie antiques et les étudiant.e.s de la **licence d'Histoire** de Nantes Université.

Cette spécialisation permet de s'orienter vers le master Sciences de l'Antiquité, mais aussi vers un master d'histoire (domaine de l'histoire ancienne).

3) Découverte des Métiers du Livre

Pilotée par le Département de Lettres Modernes et commune au parcours Lettres Classiques et au parcours Lettres Modernes, cette spécialisation s'adresse aux étudiant.e.s qui envisagent de travailler dans le domaine du livre (édition, bibliothèque, librairies).

Elle offre une **double formation, généraliste et pré-professionnalisante**. Elle associe :

- des cours de culture générale liés au monde du livre et de l'édition numérique ;
- des enseignements techniques assurés par des professionnels ;
- une initiation à la méthodologie professionnelle (en L3).

remarque importante : la spécialisation « Découverte des métiers du Livre » ne sera plus proposée à partir de septembre 2023.

Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

- 1) Adressée à **tous les étudiants**, la **Journée d'Orientation** réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?

Il sera proposé dans chaque filière des présentations des formations, des témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

> Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

- 2) En L2, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 1 » : 12 h d'atelier « face à face » :

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc.

> Voir l'enseignement correspondant dans votre livret de L2 pour plus de détails.

- 3) En L3, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 » à valider selon les principes expliqués ci-dessous.

Validation de l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 » en L3 :

Cet EC (Enseignement Constitutif) ne consiste pas en un cours proprement dit, mais repose sur **un dispositif de suivi** incitant l'étudiant à effectuer un **certain nombre de démarches d'orientation tout au long de son cursus**, en participant à quelques-unes des actions proposées en ce sens à l'initiative du SUIO ou des responsables de Licence, ou encore par une démarche individuelle (stages, emplois en rapport avec la formation...).

Concrètement, pour atteindre pleinement l'objectif fixé dans ce cadre, l'étudiant doit avoir cumulé **5 points « Ouvertures pro. » tout au long de sa Licence** : la simple participation à une action d'orientation organisée par le SUIO ou par les formations, selon la liste et le barème proposés ci-après, permet d'obtenir 1, 2, 3 ou 4 points qui sont conservés jusqu'à la fin de la Licence. De même pour les tutorats, stages ou emplois en rapport avec la formation.

Le dispositif de suivi de cette démarche d'orientation se fait entièrement en ligne : les responsables du SUIO ou de la formation, après avoir reçu les justificatifs (liste de présence, attestation, rapport de stage ou d'activité), attribuent le nombre de points correspondant au barème sur **l'espace Madoc dédié**.

Dans le **cas des étudiants arrivant** dans la formation en L2 et n'ayant pas participé au dispositif les années antérieures, 1 point sera attribué d'office par le responsable de la formation (restent 4 points à valider en L2-L3). Dans le cas d'étudiants arrivant dans la formation en L3, 2 points seront attribués par le responsable de formation (restent 3 points à valider en L3).

Attention : Les stages obligatoires validés dans le cadre d'un autre cours, de même que les engagements bénévoles validés dans le cadre du dispositif VEE (Validation de l'Engagement Etudiant) ne peuvent donner droit à des points pour cette UE.

- Traduction en notes du barème « Ouvertures pro. » dans l'EC « Ouvertures professionnelles 2 » de L3 :

- > 1 point « Ouvertures pro. » = 4/20
- > 2 pts = 8/20
- > 3 pts = 12/20
- > 4 pts = 16/20
- > 5 pts = 20/20

Exemple : si vous avez fait tout au long de votre Licence un atelier « Prendre la parole en public » organisé par le SUIO (1 pt. « Ouvertures pro. » selon le barème) + un stage entre 30h et 100 h. non obligatoire dans la formation mais en lien avec elle (2 pts) + un volontariat pour encadrer la Journée Portes Ouvertes (1 pt), vous obtenez un total de 4 pts « Ouvertures pro. » = 16/20

La participation aux actions d'orientation n'est **pas limitative** : vous pouvez aller bien au-delà des 5 points requis, qui garantissent la note de 20/20.

- Les étudiants en DA (Dispense d'Assiduité) se voient automatiquement attribuer un certain nombre de points par le responsable de niveau ou de formation :
 - > L1 : 1 point
 - > L2 : 2 points
 - > L3 : 2 points

Tableaux des enseignements de la licence

remarque :

Le tableau des enseignements de la L1 figure dans le livret L1 'Humanités' de l'UFR Lettres et Langage. Le livret de la licence Lettres Classiques présente les 2 'menus' conseillés pour bien se préparer à la L2 Lettres Classiques.

sigles utilisés :

- U.E.F = Unité d'Enseignement Fondamental
- U.E.C. = Unité d'Enseignement au Choix
- CM = Cours Magistral
- TD = Travaux Dirigés
- ECTS = European Credits Transfert System : Système Européen de Transfert de Crédits

L1 S1 (30 ects)

MENU 1 (semestre 1)	MENU 2 (semestre 1)
UEF 11 Fondamentaux 1 (5 ects) - 42 h Littérature française XX ^e siècle (24h CM + 18h TD)	
UEF 12 Fondamentaux 2 (5 ects) - 42 h <i>Philosophie :</i> Histoire de la philosophie (24h CM + 18h TD) <u>ou Lettres Modernes :</u> - Initiation à la littérature comparée (24h TD) - Découverte des textes fondateurs 1 (18h CM)	UEF 12 Fondamentaux 2 (5 ects) - 42 h <i>Lettres Classiques (2 cours) :</i> - Littérature de l'Antiquité 1 (18h TD) - Langue ancienne 2 (24h TD) (<u>choix niveau</u>) Latin débutant langue et textes 1 A <u>ou</u> Langue latine 1 continuant
UEF 13 Langues (5 ects) - 42 h (2 enseignements obligatoires) - Langue vivante (18h TD) (<u>au choix</u>) : Anglais <u>ou</u> Allemand <u>ou</u> Espagnol - Langue ancienne 1 (24h TD) (<u>choix du niveau</u>) Grec débutant langue et textes 1 A (niveau débutant) <u>ou</u> Langue grecque 1 continuant (niveau continuant)	
UEF 14 Méthodologie Lettres Classiques (5 ects) - 42 h + 4h - Culture et compétences numériques (PIX : 2h CM semaine de pré-rentrée + 2h TD) - Méthodologie (<u>au choix</u>) : MTU et méthodologie littéraire (4h CM semaine de pré-rentrée + 18h TD) <u>ou</u> MTU et méthodologie philosophique (24h TD) - Complément langue ancienne (18h TD) (<u>choix du niveau</u>) : Grec débutant langue et textes 1 B (niveau débutant) <u>ou</u> Textes littéraires grecs (niveau continuant)	
UEC 15 Ouvertures 1 (5 ects) - 42 h (2 enseignements obligatoires à choisir) - Langue ancienne 2 (24h TD) (<u>choix niveau</u>) : Latin débutant langue et textes 1 A <u>ou</u> Langue latine 1 continuant - Complément langue ancienne 2 (18h TD) (<u>choix du niveau</u>) : Latin débutant langue et textes 1 B <u>ou</u> Textes littéraires latins	UEC 15 Ouvertures 1 (5 ects) - 42 h (2 enseignements obligatoires à choisir) - Complément langue ancienne 2 (18h TD) (<u>choix du niveau</u>) : Latin débutant langue et textes 1 B <u>ou</u> Textes littéraires latins - <u>1 enseignement d'ouverture à choisir</u> (sous réserve de compatibilité horaire) : Histoire des idées pédagogiques (24h CM) <u>ou</u> Domaine des sciences du langage (18h CM) <u>ou</u> Philosophie et littérature 1 (24h CM) <u>ou</u> Littérature et questions de société (24h CM)
UEC 16 Ouvertures 2 (5 ects) - 42 h (choisir un EC1 et un EC2) - EC1 : Sociétés antiques et citoyenneté 1 (18h CM) - EC2 : Art et mythologie 1 (24h TD) <u>ou</u> Littérature de l'Antiquité 1 (18h TD)	UEC 16 Ouvertures 2 (5 ects) - 42 h (choisir un EC1 et un EC2) - EC1 : Sociétés antiques et citoyenneté (18h CM) - EC2 : Art et mythologie 1 (24h TD) <u>ou</u> autre enseignement de l'EC 2

L1 S2 (30 ects)

MENU 1 (semestre 2)	MENU 2 (semestre 2)
UEF 21 Fondamentaux 1 (5 ects) - 42 h Littérature française XIX ^e siècle (24h CM + 18h TD)	
UEF 22 Fondamentaux 2 (5 ects) - 42 h <i>Philosophie :</i> Histoire de la philosophie (24h CM + 18h TD) <u>ou</u> <i>Lettres Modernes :</i> - Littérature comparée (24h TD) - Découverte des textes fondateurs (18h CM) <u>ou</u> <i>Sciences Du Langage :</i> Langage et cognition (42 h TD)	UEF 22 Fondamentaux 2 (5 ects) - 42 h <i>Lettres Classiques (2 cours) :</i> - Littérature de l'Antiquité 2 (18h TD) - Langue ancienne 2 (24h TD) (<u>choix niveau</u>) Latin débutant langue et textes 2 A <u>ou</u> Langue latine 2 continuant
UEF 23 Langues (5 ects) - 42 h (2 enseignements obligatoires) - Langue vivante (18h TD) (<u>au choix</u>) : Anglais <u>ou</u> Allemand <u>ou</u> Espagnol - Langue ancienne 1 (24h TD) (<u>choix du niveau</u>) Grec débutant langue et textes 2 A (niveau débutant) <u>ou</u> Langue grecque 2 continuant (niveau continuant)	
UEF 24 Méthodologie Lettres Classiques (5 ects) - 42 h - MTU et méthodologie des langues anciennes (24h TD) - Complément langue ancienne (18h TD) (<u>choix du niveau</u>) : Grec débutant langue et textes 2 B <u>ou</u> Textes littéraires grecs (niveau continuant)	
UEC 25 Ouvertures 1 (5 ects) - 42 h (2 enseignements obligatoires à choisir) - Langue ancienne 2 (24h TD) (<u>choix niveau</u>) : Latin débutant langue et textes 2 A <u>ou</u> Langue latine 2 continuant - Complément langue ancienne 2 (18h TD) (<u>choix du niveau</u>) : Latin débutant langue et textes 2 B <u>ou</u> Textes littéraires latins	UEC 25 Ouvertures 1 (5 ects) - 42 h (2 enseignements obligatoires à choisir) - Complément langue ancienne 2 (18h TD) (<u>choix du niveau</u>) : Latin débutant langue et textes 2 B <u>ou</u> Textes littéraires latins - <u>1 enseignement d'ouverture à choisir</u> (sous réserve de compatibilité horaire) Structure et fonctionnement des systèmes éducatifs (24h CM) <u>ou</u> Philosophie et littérature 2 (24h CM) <u>ou</u> Littérature et questions de société 2 (24h TD)
UEC 26 Ouvertures 2 (5 ects) - 42 h (choisir un EC1 et un EC2) - EC1 : Sociétés antiques et citoyenneté 2 (18h CM) - EC2 : Art et mythologie 2 (24h TD) <u>ou</u> Littérature de l'Antiquité 2 (18h TD) <u>ou</u> autre enseignement de l'EC 2	UEC 26 Ouvertures 2 (5 ects) - 42 h (choisir un EC1 et un EC2) - EC1 : Sociétés antiques et citoyenneté 2 (18h CM) - EC2 : Art et mythologie 2 (24h TD) <u>ou</u> autre enseignement proposé dans l'EC 2

L2 S3 (30 ects)

Spécialisation Langues et Cultures antiques	Spécialisation Histoire et historiographie antiques	Spécialisation Découverte des Métiers du Livre
UEF 31 Littérature française (6 ects) - 36 h au choix : Littérature française du XVII ^e s <u>ou</u> du XVIII ^e s. 18h CM + 18h TD		
UEF 32 Langue et littérature latines (6 ects) - 42 h Latin débutant 3 - Langue et textes (42h TD) <u>ou</u> Langue latine 3 continuant (24h TD) et textes littéraires latins (18h TD)		
UEF 33 Langue et littérature grecques (6 ects) - 42 h Grec débutant 3 - Langue et textes (42h TD) <u>ou</u> Langue grecque continuant (24h TD) et textes littéraires grecs (18h TD)		
UEF 34 Langues et civilisations de l'Antiquité (5 ects) - 48 h <ul style="list-style-type: none"> • Littérature et civilisation latines (12h TD) • Littérature et civilisation grecques (12h TD) • Philologie latine (12h TD) • Philologie grecque (12h TD) 		
UEF 35 Langue vivante et méthodologie (3 ects) - 36 h <ul style="list-style-type: none"> • LV <u>au choix</u> (allemand, anglais, espagnol, italien) et <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de l'étude des textes antiques <u>au choix</u> : textes littéraires grecs <u>ou</u> textes littéraires latins <u>ou</u> grec philosophique <u>ou</u> latin philosophique (18 h) <u>ou</u> <ul style="list-style-type: none"> • Cultures et compétences numériques PIX (14h TD) 		
UEC 36 Ouvertures (4 ects) – 48h (selon spécialisation ou « Sport et Antiquité »)		
<i>Langues et Cultures antiques</i> (2 enseignements) <i>Art et littérature</i> - Formes de la pensée antique (24h TD) - Correspondance entre les arts (24h TD)	<i>Histoire et historiographie antiques</i> (1 bloc au choix) <i>UE de la L2 d'histoire</i> Histoire grecque (22h CM et 22h TD) <u>ou</u> Histoire romaine (22h CM et 22h TD)	<i>Métiers du Livre</i> (2 enseignements) - Histoire du livre 1 : des tablettes au livre (24h TD) -Panorama du monde du livre au XXI ^e s. (24h TD)
<u>ou</u> Sport et Antiquité (2 enseignements) - Sport (24h TD) - Formes de la pensée antique <u>ou</u> Correspondance entre les arts (24h TD)		
UE ouvertures professionnelles (validation en L3) <u>Journée d'orientation</u> (la date sera précisée ultérieurement) associant la CLIP, l'UFR et le SUIO : Présentation de l'offre de formation des années supérieures par les enseignants et les étudiants, présentation des débouchés, témoignages de professionnels et d'anciens étudiants. (journée banalisée, présence obligatoire des étudiants)		

L2 S4 (30 ects)

Spécialisation Langues et Cultures antiques	Spécialisation Histoire et historiographie antiques	Spécialisation Découverte des Métiers du Livre
UEF 41 Littérature française (6 ects) Littérature et langue du Moyen-Âge (18h CM + 24h TD) <u>ou</u> Littérature française du XVI ^e s. (18h CM + 18h TD)		
UEF 42 Langue et littérature latines (6 ects) Latin débutant 4 - Langue et textes (42h TD) <u>ou</u> Langue latine 4 continuant (24h TD) et textes littéraires latins (18h TD)		
UEF 43 Langue et littérature grecques (6 ects) Grec débutant 4 - Langue et textes (42h TD) <u>ou</u> Langue grecque continuant (24h TD) et textes littéraires grecs (18h TD)		
UEF 44 Langues et civilisations de l'Antiquité (5 ects) - 48 h <ul style="list-style-type: none"> • Littérature et civilisation latines (12h TD) • Littérature et civilisation grecques (12h TD) • Philologie latine (12h TD) • Philologie grecque (12h TD) 		
UEF 45 Langue vivante et ouvertures professionnelles (3 ects) - 30 h <ul style="list-style-type: none"> • LV au choix (allemand, anglais, espagnol, italien) • Ouvertures professionnelles (12h TD) 		
UEC 46 Ouvertures (4 ects) – 48h (selon spécialisation ou « Sport et Antiquité »)		
<i>Langues et Cultures antiques</i> (2 enseignements) <i>Mythes et histoire</i> - Penser l'histoire dans l'Antiquité (24h TD) - Mythographies (24h TD)	<i>Histoire et historiographie antiques</i> (2 enseignements) - Sociétés et cultures antiques I (22 h CM) (EC de la licence d'histoire) - Penser l'histoire dans l'Antiquité (24h TD)	<i>Métiers du Livre</i> (2 enseignements) - Histoire du livre 2 : du livre à la tablette (24h TD) - Les paralittératures (24h TD)
<u>ou</u> Sport et Antiquité (2 enseignements) - Sport (24h TD) - Penser l'histoire dans l'Antiquité <u>ou</u> Mythographies (24h TD)		
UE ouvertures professionnelles (validation en L3) stage, ateliers du SUIO, Talents du Tertre, ... (se reporter au descriptif de l'UE 67)		

L3 S5 (30 ects)

Spécialisation Langues et Cultures antiques	Spécialisation Histoire et historiographie antiques	Spécialisation Découverte des Métiers du Livre
<p style="text-align: center;">UEF 51 Littérature française (6 ects) -48 h</p> <p style="text-align: center;">Littérature française Moyen-Âge -XVI^e s. (24h CM et 24h TD) <u>ou</u> Littérature française XIX^e s- XXI^e s (24h CM et 24h TD)</p>		
<p style="text-align: center;">UEF 52 Langue et littérature latines (6 ects) - 42 h</p> <ul style="list-style-type: none"> • Version latine (18h TD) • Auteur latin 1 (12h CM) • Auteur latin 2 (12h CM) 		
<p style="text-align: center;">UEF 53 Langue et littérature grecques (6 ects) - 42 h</p> <ul style="list-style-type: none"> • Version grecque (18h TD) • Auteur grec 1 (12h CM) • Auteur grec 2 (12h CM) 		
<p style="text-align: center;">UEF 54 Histoire de la langue et philologie classique (5 ects) -42 h</p> <ul style="list-style-type: none"> • Linguistique latine (12h TD) • Linguistique grecque (12h TD) • Langue du Moyen-Âge pour Lettres Classiques (18 h TD) 		
<p style="text-align: center;">UEF 55 Langue vivante (2 ects) - 18 h</p> <p style="text-align: center;">(au choix)</p> <ul style="list-style-type: none"> - italien (débutant) (18h TD) - autre langue vivante (allemand, anglais, espagnol) (24h TD) 		
<p>UEC 56 Spécialisation (5 ects)</p>		
<p><i>Langues et Cultures antiques</i> (4 enseignements de 12 h)</p>	<p><i>Histoire et historiographie antiques (1 enseignement et 1 bloc CM + TD)</i></p>	<p><i>Métiers du Livre</i> (3 enseignements)</p>
<p>Initiation à la recherche en Sciences de l'Antiquité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mythes antiques et arts visuels • Synchrétismes religieux • Paléographie et historiographie latines • Sciences et Antiquité 	<p>Initiation à la recherche en Historiographie antique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paléographie et historiographie latines <p><u>ET</u> (UE de la L3 d'Histoire)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Histoire grecque (22h CM et 22 h TD) <p><u>ou</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Histoire romaine (22h CM et 22 h TD) 	<p>Initiation à la méthodologie professionnelle (42 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique du livre et de la culture (18h TD) • Droit du livre et de la culture (12h TD) • Économie du livre (12h TD)
<p>UE ouvertures professionnelles (validation en S6)</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Journée d'orientation</u> associant la CLIP, l'UFR et le SUIO (journée banalisée, présence obligatoire des étudiants) - Découverte des dispositifs et manifestations en lien avec l'emploi de l'Université - Stage (facultatif, mentionné dans le supplément au diplôme) 		

L3 S6 (30 ects)

Spécialisation Langues et Cultures antiques	Spécialisation Histoire et historiographie antiques	Spécialisation Découverte des Métiers du Livre
UEF 61 Littérature française (6 ects) - 48h Littérature française XVII ^e -XVIII ^e s (24h CM et 24h TD)		
UEF 62 Langue et littérature latines (6 ects) - 42 h <ul style="list-style-type: none"> • Version latine (18h TD) • Auteur latin 1 (12h CM) • Auteur latin 2 (12h CM) 		
UEF 63 Langue et littérature grecques (6 ects) - 42 h <ul style="list-style-type: none"> • Version grecque (18h TD) • Auteur grec 1 (12h CM) • Auteur grec 2 (12h CM) 		
UEF 64 Histoire de la langue et philologie classique (4 ects) -42 h <ul style="list-style-type: none"> • Linguistique latine (12h TD) • Linguistique grecque (12h TD) • Langue du Moyen-Âge pour Lettres Classiques (18h TD) 		
UEF 65 Langue vivante (2 ects) - 18 h (ou 24 h) (<u>au choix</u>) <ul style="list-style-type: none"> - italien (débutant) (18h TD) - autre langue vivante (allemand, anglais, espagnol) (24h TD) 		
UEC 66 Spécialisation (5 ects)		
<i>Langues et Cultures antiques</i> (3 enseignements de 12 h)	<i>Histoire et historiographie antiques</i> (2 enseignements)	<i>Métiers du Livre</i> (3 enseignements)
Initiation à la recherche en Sciences de l'Antiquité <ul style="list-style-type: none"> • Mythes antiques et arts visuels • Synchrétismes religieux • Paléographie et historiographie latines 	Initiation à la recherche en Historiographie antique <ul style="list-style-type: none"> • Guerre, pouvoirs et territoires (monde antique II) (22h CM) (EC de la licence d'histoire) • Paléographie et historiographie latines (12h) 	Initiation à la méthodologie professionnelle <ul style="list-style-type: none"> • Initiation aux techniques de bibliothèque (24h TD) • Initiation aux techniques de la librairie (18h TD) • Initiation aux techniques de l'édition (12h TD)
UE 67 Ouvertures professionnelles (1 ects) <ul style="list-style-type: none"> - Validation du parcours « ouvertures professionnelles » - Stage (facultatif, mentionné dans le supplément au diplôme) 		

Descriptif et programmes des enseignements de la licence

remarque :

Les descriptifs et les programmes des enseignements de L1 figurent dans le livret L1 'Humanités' de l'UFR Lettres et Langage. Le livret de la licence Lettres Classiques ne présente que les descriptifs et programmes des enseignements de L2 et de L3.

L2 : premier semestre (12 semaines)

UEF 31 Littérature française

6 ECTS

Coef. 6

Choix entre « Littérature française du XVII^e » et « Littérature française du XVIII^e ».

Littérature française du XVII^e (= UE 31 L2 parcours Lettres Modernes)

Deux enseignements : 1 CM de 18 h et 1 TD de 18 h.

CM (1h30 hebdomadaire) : cours de Mme Nathalie Grande

Littérature et société au XVII^e siècle

Parce que le XVII^e siècle a reçu en France le redoutable privilège d'être considéré comme le « Grand Siècle », il a été compris comme le siècle du « classicisme », en oubliant un peu vite la diversité des genres et des styles qui le caractérisent, témoignage d'une société en tension et en mutation. Après avoir posé quelques jalons historiques et sociologiques de la mort de Henri IV en 1610 à celle de Louis XIV en 1715, nous mettrons en relation l'histoire littéraire avec l'histoire culturelle, religieuse et politique du XVII^e siècle, de manière à souligner comment les œuvres et les genres entrent en résonance avec la société de ce temps. Ce parcours explorera ainsi conjointement la société et la littérature d'un siècle devenu – et longtemps resté – un siècle de référence.

En complément du cours, nous vous invitons à lire les deux brèves œuvres suivantes : il y aura des questions sur elles lors de l'examen terminal.

- Jean de Rotrou, *Le Véritable Saint Genest*. L'édition la moins chère est celle de N. Oddo, Hatier, collection « Classiques et cie Lycée », 2013 (2.75 euros) ; mais celle de GF, plus coûteuse, est aussi très bien.
- Mme de Lafayette, *La Princesse de Montpensier*. De multiples éditions existent : la moins chère, chez Pocket, coûte 1,55 euros ; là aussi, celle de GF, parue à l'occasion de la mise au programme du baccalauréat en 2018, plus coûteuse, est intéressante par ses annexes.

TD (1h30 hebdomadaire) : cours de Mme Nathalie Grande

Texte au programme : *Anthologie de la poésie française du XVII^e siècle*, édition de Jean-Pierre Chauveau, Gallimard, coll. "Poésie", 1987 pour la première édition. Ne pas hésiter à acheter un exemplaire d'occasion pour cette édition ancienne, mais qui reste de référence.

Le XVII^e siècle n'est pas immédiatement reconnu comme un siècle poétique, et en dehors de La Fontaine, aucun nom ne vient spontanément aux lèvres. La gageure de notre travail sera de ne pas privilégier La Fontaine, mais de nous intéresser à différents auteurs, de manière à découvrir la diversité des formes pratiquées et des thématiques développées par les poètes du XVII^e siècle. Les textes seront pris dans l'anthologie au programme, dont l'organisation chronologique permet de suivre l'évolution des goûts au fil du siècle. Les textes étant brefs, quelques pages pour les plus longs, quelques lignes pour les plus brefs, je vous recommande de lire et découvrir à petites doses, au gré de vos envies. Beaucoup de noms vous sont vraisemblablement inconnus : il ne faut pas vous en inquiéter car ce sont les textes et non les auteurs qui vont être au centre de notre intérêt ; de plus une courte biographie, en quelques lignes, située avant les notes, permet à chaque fois de se familiariser avec le poète. Je vous recommande aussi la lecture de la préface de J.-P. Chauveau, qui pose bien les problématiques que nous croiserons. Enfin, nos explications de texte vous permettront d'améliorer votre méthode pour cet exercice qui fait partie des piliers de la formation littéraire.

OU

Littérature française du XVIII^e (= UE 32 L2 parcours Lettres Modernes)

Deux enseignements : 1 CM de 18 h et 1 TD de 18 h.

CM (1h30 hebdomadaire) : cours de Mme Isabelle Ligier-Degauque **Histoire et Société. La Littérature des Lumières à l'épreuve du réel**

Ce cours centré sur le siècle des Lumières s'articulera autour de deux notions : Histoire et Société. Il réfléchira à l'engagement des auteurs du XVIII^e siècle dans leur époque et à la façon dont ils s'inscrivent dans ce qu'on appelle « la première modernité ». Le choix d'une littérature qui interroge le monde environnant détermine les modalités d'écriture. Ainsi le théâtre est-il une formidable chambre d'écho pour des sujets brûlants tels que la place du religieux dans la société, le rôle politique du Tiers-État, ou la réalité de la traite transatlantique si l'on songe à la pièce *Zamore et Mirza* d'Olympe de Gouges, qui parle ouvertement de l'esclavage et n'a été jouée qu'après bien des difficultés à la Comédie-Française en décembre 1789.

Le XVIII^e siècle, marqué par le développement des relations commerciales, qui s'accompagnent de la découverte de nouveaux territoires et de nouvelles organisations sociales, est fortement questionné en raison de sa prétention à l'universel. Dès 1721, dans les *Lettres persanes*, Montesquieu choisit d'adopter un regard décentré sur la France, avec ses deux héros persans (Usbek et Rica) : il interroge l'ethnocentrisme, qui consiste à ramener l'Autre à ce que l'on connaît. Les Lumières ont pu chercher à définir ce que c'est qu'être humain, en-dehors du poids des traditions et grâce à la confrontation à d'autres sociétés.

Malgré un tel désir d'ouverture, ce mouvement littéraire et philosophique aurait-il fait parfois entendre sa voix aux dépens de celles des autres ? C'est ainsi qu'on a pu parler de « ventriloquie » des Lumières, qui, comme le rappelle Antoine Lilti (*L'Héritage des Lumières*), est signalée par la critique postcoloniale comme une manière de « faire parler les autres en les réduisant au silence ». Sur le plan politique, un écrivain tel que Rousseau a pu faire figure de grand défenseur de la liberté, mais il a pu aussi être dénoncé pour avoir jeté les fondements d'un despotisme d'État avec *Du contrat social*.

Parler des Lumières, c'est donc discuter de leur héritage pour aujourd'hui. Aussi, sans céder aux facilités du relativisme historique, on pourra voir que certaines questions abordées au XVIII^e siècle entrent en résonance avec des problématiques actuelles et/ou permettent de mieux comprendre notre modernité (tolérance, multiculturalisme, place des femmes, progrès, etc.).

Axes principaux :

- Procès de l'exotisme et mise en scène du rapport à l'Autre.
- Théâtre et politique. Arrêt sur Voltaire, *Zaïre* (une histoire d'affrontements au temps des croisades, une tragédie de la tolérance religieuse) et *Alzire ou les Américains* (sur la réduction en esclavage et l'issue politique de la colonisation).
- Intellectuelles, écrivaines et « femmes savantes » (Émilie du Châtelet, Olympe de Gouges, Mme Roland, etc.).
- Questionner et repenser le modèle social. Arrêt sur Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* et *Du contrat social*.

Le CM vise à vous donner une culture générale sur le XVIII^e siècle et des extraits de textes très variés vous seront donnés en cours, ainsi que des conseils de lectures pour aller plus loin.

TD (1h30 hebdomadaire) : cours de Mme Françoise Rubellin **Comédie et satire sociale**

C'est à travers la naïveté fondamentale d'Arlequin que Marivaux s'autorise dans *La Double Inconstance* (1723) une critique sociale opposant la vie des palais et celle des villages, richesse et pauvreté, pouvoir et impuissance. En démystifiant le langage corrompu des courtisanes, il revendique une langue naturelle, loin des conventions, ce qui dans les dialogues amoureux donnera naissance au célèbre « marivaudage ». Nous mettrons en regard une petite pièce d'un acte du même Marivaux, *L'Héritier de village* (1725) qui montre à l'inverse un paysan subitement riche à la suite d'un héritage, qui choisit d'affecter le mode de vie du grand monde.

Textes au programme :

- Marivaux : *La Double Inconstance* (choisir une édition avec des notes : classiques Larousse, Hachette etc.)
- Marivaux : *L'Héritier de village* (le texte sera distribué en classe. Il peut être lu en ligne ici : http://www.theatre-classique.fr/pages/pdf/MARIVAUX_HERITIERDEVILLAGE.pdf)

UEF 32 Langue et littérature latines

6 ECTS Coef. 6

Choix entre niveau « débutant » et niveau « continuant » :

- niveau « débutant » : pour les étudiants qui n'ont jamais fait de latin dans le secondaire ou qui en ont interrompu rapidement l'étude.
- niveau « continuant » : pour les étudiants qui ont fait du latin jusqu'en Terminale.

Niveau « débutant » : 1 enseignement obligatoire

Latin débutant 3 langue et textes : cours de Mme Déborah Boijoux

(3 h 30 hebdomadaires : 1 TD de 2h et 1 TD d'1h30)

(suite du cours *Latin débutant langue et textes* de L 1)

- Manuel : Déléani, *Initiation à la langue latine et à son système*, Armand Colin.
- Dictionnaire : F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette (l'abrégé du Gaffiot n'est pas suffisant).

OU

Niveau « continuant » : 2 enseignements obligatoires

Langue latine 3 continuant : cours de Mme Énimie Rouquette

(2 h hebdomadaires)

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne.

Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

- une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).
- *Le grand Gaffiot*, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.

et

Textes littéraires latins : cours de M. Pierre Belenfant

(1h30 hebdomadaire)

Tite-Live, *Histoire romaine*, livre I.

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. L'œuvre au programme au premier semestre, cette année, est le premier livre de l'*Histoire romaine* de Tite-Live.

L'historien Tite-Live a écrit, au début de l'Empire, l'histoire de Rome depuis sa fondation. Dans le premier de ses *Ab Vrbe condita libri*, il remonte aux premiers temps de la puissante cité : Énée, les rois d'Albe, Romulus et Rémus, la succession des rois à Rome jusqu'au renversement de Tarquin le Superbe...

Le texte sera étudié au moyen d'une édition bilingue :

- Tite-Live, *Histoire Romaine I. La Fondation de Rome*, éd. et trad. Gaston Baillet, Paris, 2009, Les Belles Lettres (Collection *Classiques en Poche*).

Les extraits étudiés seront photocopiés et distribués, mais il est nécessaire d'avoir lu intégralement le texte en traduction.

Choix entre niveau « débutant » et niveau « continuant » :

- niveau « débutant » : pour les étudiants qui n'ont jamais fait de grec dans le secondaire ou qui en ont interrompu rapidement l'étude.
- niveau « continuant » : pour les étudiants qui ont fait du grec jusqu'en Terminale.

Niveau « débutant » : 1 enseignement obligatoire

Grec débutant 3 langue et textes : cours de **M. Bernard Mineo**

(3 h 30 hebdomadaires : 1 TD de 2h et 1 TD d'1h30)

(suite du cours *Grec débutant langue et textes* de L 1)

- Manuel utilisé : *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Jean-Victor Vernhes, Paris, 1999.

OU

Niveau « continuant » : 2 enseignements obligatoires

Langue grecque 1 continuant : cours de **Mme Odile Tresch**

(2 h hebdomadaires)

Objectif :

- enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs.
- conforter ses connaissances grammaticales.
- se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

traduction de textes de prose (philosophes, orateurs, historiens, etc.).

Conseils préparatoires :

- pratiquer le "petit-grec" (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr.)
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

et

Textes littéraires grecs : cours de **Mme Odile Tresch**

(1h30 hebdomadaire)

Objectif :

- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque.
- connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d'Hésiode et les chants homériques.
- enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : *l'Iliade*, *l'Odyssée* (Homère) et la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

Cette U.E. comporte 4 enseignements obligatoires :

Littérature et civilisation latines : cours de **M. Bernard Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours a pour objet la présentation des œuvres littéraires à Rome, replacées dans leur contexte historique, de la naissance de la littérature à Rome à la fin de la période républicaine.

Bibliographie :

- P. Grimal, *La Littérature latine*, Paris, 1994.
- P. Grimal, *La Civilisation Romaine*, Arthaud, Paris, 1960.
- P. Grimal, *Cicéron*, Paris, 1986.
- C. Nicolet, *Le Métier de Citoyen dans la Rome Républicaine*, Paris, 1976.

Littérature et civilisation grecques : cours de **M. Eugenio Amato**

(1 h hebdomadaire)

Le cours sera consacré à un panorama de la Grèce à partir de l'époque hellénistique jusqu'à l'époque romaine et tardive.

Philologie latine : cours de **Mme Sophie Van Laer**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours propose une approche linguistique du latin, dans une perspective historique (comparaison entre le latin, le grec et le sanskrit en tant que langues issues de l'indo-européen) mais aussi en envisageant le latin comme une langue dotée de sa propre logique (ce qui explique notamment l'importance de l'analogie en latin).

L'étude de la langue latine est organisée autour de 4 domaines : phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe, lexicologie.

En L2, l'enseignement porte essentiellement sur le domaine nominal.

Philologie grecque : cours de **Mme Odile Tresch**

(1 h hebdomadaire)

Objectif du cours :

- connaître les éléments essentiels du système phonétique et morphologique de la langue grecque permettant d'avoir une approche « logique » et active de son fonctionnement.
- se familiariser avec le dialecte ionien, et comprendre les différences qui le distinguent de l'attique.
- être capable d'aborder les documents littéraires et épigraphiques dialectaux.

Programme :

- Phonétique historique du grec ancien
- Morphologie verbale et nominale.
- Étude des dialectes : ionien.

Conseils préparatoires :

lecture des pages « Notions de phonétique » de la grammaire grecque RAGON-DAIN (pp. 7-18.).

Cette U.E. comporte 2 enseignements :

- un cours de langue vivante (au choix)
- un cours de méthodologie (au choix)

EC 1 : Langue vivante (1 LV au choix)

Anglais : cours de **M. Shane Lillis**

(1 h 30 hebdomadaire : mutualisé avec le cours de L1)

Literature and Cinema, from the Written Page to the Screen.

Étude d'extraits littéraires et d'adaptations cinématographiques anglophones. Le cours sera entièrement en anglais, et les textes seront distribués en classe et disponibles sur Madoc. Le cours sera validé par un examen final. La participation à l'oral sera fortement encouragée.

Allemand : cours de **Mme Kuhn et Mme Mélanie Le Touze**

(2 h hebdomadaires)

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarisches Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

Les textes seront distribués en début d'année.

Conseil bibliographique pour vous préparer :

- Reimann Monika, *Grammaire de base de l'allemand*, München 2012.

Espagnol : cours de **M. Brayan Alexis Lopez Roldan**

(2 h hebdomadaires)

Les cours seront basés sur une approche communicative et ils seront destinés à la maîtrise de la langue espagnole sous ses différentes formes, tant écrite que orale. Ainsi, les sujets des cours se centreront sur l'actualité du monde hispanophone, la culture, la littérature, l'histoire et la globalisation en général. En s'appuyant sur des exercices de compréhension et d'expression orale, (des extraits vidéos, débats, jeux de rôle) ainsi que l'étude d'extraits journalistiques qui approcheront les étudiants à une vue contemporaine de la langue espagnole, en Espagne et en Amérique Latine.

Italien : *Italien non débutant traduction écrite-thème*

(1 h hebdomadaire)

Ce cours est dispensé par la Faculté des Langues et Cultures Étrangères (FLCE). Se renseigner auprès du secrétariat d'Italien.

EC 2 : Méthodologie (1 cours au choix)

Textes littéraires grecs : cours de **Mme Odile Tresch**

(1h30 hebdomadaire)

Voir le descriptif dans l'UE 33.

remarque : ce cours peut être choisi comme EC de méthodologie uniquement par les étudiants niveau débutant en grec. Il leur permet alors de s'initier à la méthodologie de l'étude d'auteurs grecs (traduction et commentaire littéraire) qu'ils pratiqueront en L3.

ou

Textes littéraires latins : cours de **M. Pierre Belenfant**

(1h30 hebdomadaire)

Voir le descriptif dans l'UE 34.

remarque : ce cours peut être choisi comme EC de méthodologie uniquement par les étudiants niveau débutant en latin. Il leur permet alors de s'initier à la méthodologie de l'étude d'auteurs latins (traduction et commentaire littéraire) qu'ils pratiqueront en L3.

ou

Grec philosophique : cours de **Mme Marion Pollaert**

(1h30 hebdomadaire)

ou

Latin philosophique : cours de **M. Denis Moreau**

(1h30 hebdomadaire)

ou

Culture et compétences numériques : cours de **M. Réda Tagri**

(7 séances de 2 h)

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences.

Cette UE regroupe les enseignements de spécialisation. Le choix des cours se fait selon la spécialisation.

Spécialisation Langues et Cultures antiques

Art et représentation du divin

2 enseignements obligatoires :

Formes de la pensée antique : cours de **Mme Géraldine Hertz**

(2 h hebdomadaires)

« Si Dieu nous a faits à son image, nous le lui avons bien rendu », écrivait Voltaire dans des papiers qui furent édités après sa mort sous le titre de *Sottisier*.

Ce cours vise à découvrir la façon dont les auteurs de langue grecque, depuis Homère et les Présocratiques jusqu'aux écrivains de l'époque impériale, se sont représentés la sphère du divin. Nous examinerons en particulier leur tendance – qu'ils soient polythéistes, juifs ou chrétiens – à adopter une représentation anthropomorphe des dieux / de Dieu, ou au contraire à y résister.

Programme du cours :

- 1) Les dieux dans l'univers homérique et hésiodique
- 2) Xénophane, réformateur religieux : la contestation de l'anthropocentrisme
- 3) Qu'est-ce qu'un dieu pour Platon ?
- 4) Les dieux dans la veine comique (1) : Aristophane, ou comment faire d'un dieu un personnage de comédie
- 5) Les philosophies hellénistiques (1) : les dieux selon Épicure
- 6) Les philosophies hellénistiques (2) : le(s) dieu(x) du stoïcisme
- 7) Les dieux dans la veine comique (2) : Lucien, satiriste de l'Olympe
- 8) Le platonisme post-hellénistique : une pensée de la transcendance
- 9) Devenir Dieu ? La question de la frontière entre humanité et divinité à l'époque impériale
- 10) Dieu dans le judaïsme impérial de langue grecque : l'exemple de Philon d'Alexandrie
- 11) Confrontations et dialogues entre hellénisme et christianisme autour de la représentation du divin
- 12) L'athéisme dans le monde grec

Conseil préparatoire : lire ou relire *l'Iliade* dans la traduction de Paul Mazon ou de Frédéric Mugler.

et

Correspondances entre les arts : cours de **M. Pierre Maréchaux**

(2 h hebdomadaires)

L'objet de ces 12 cours portera sur l'histoire de la répétition et de la réduplication dans l'art et dans les littératures. Il s'agira de montrer comment certaines d'œuvre d'art d'inspiration plastique ou musicale ou certains grands livres ont fait de la réitération leur manifeste esthétique et leur principe compositionnel. Plusieurs séances seront consacrées à une même œuvre dont nous proposerons l'analyse.

- Musique et tautologie.
- Rhétorique de la répétition (poésie, art oratoire, représentations figurées, univers sonore).
- Le principe de la mutation des corps dans les *Métamorphoses* d'Ovide et ses avatars dans la gravure et la peinture du 16^e et du 17^e siècle et dans la musique du 20^e siècle.
- La fugue (Bach et le contrepoint) et son utilisation au cinéma (*Médée* et *Œdipe* de Pasolini).
- Récurrences thématiques chez Flaubert et Gustave Moreau.
- Pop Art et « cantologie ».

- Chimériques et monomaniaques dans le théâtre classique des XVII^e et XVIII^e siècles : lecture du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, des *Visionnaires* de Desmarets de Saint-Sorlin, des *Femmes savantes* de Molière et de la *Trilogie de la Villégiature* de Goldoni. Étude sur le personnage de Golaud dans *Pelléas et Mélisande* de Maeterlinck et Claude Debussy.
- Monsieur Hulot dans le triptyque cinématographique de J. Tati *Les vacances de M. Hulot*, *Playtime*, *Mon Oncle*.
- Jacques Prévert et la récurrence comme principe cinématographique : *Drôle de Drame* de Marcel Carné.

Une bibliographie sera distribuée en cours.

Spécialisation Histoire et historiographie antiques

Un bloc d'enseignement au choix : choix entre 'Histoire grecque' et 'Histoire romaine'.

Les enseignements proposés sont des UE fondamentales de la L2 d'Histoire.

Histoire grecque (CM) et Histoire grecque (TD) : cours de M. Jérôme Wilgaux

(CM : 2 h hebdomadaires et TD : 2 h hebdomadaires)

Les mondes perse et grec, du milieu du VI^e siècle au IV^e siècle avant notre ère (c. 550-330)

Depuis une vingtaine d'années, les recherches portant sur le monde grec et, plus généralement, le monde méditerranéen et proche-oriental antiques, ont profondément renouvelé leurs thématiques, leurs approches, leurs interprétations. En privilégiant la période allant du milieu du VI^e s. aux années 330 avant notre ère, ce cours se donne pour objectif principal de rendre compte de cette évolution des recherches et du travail historique tel qu'il s'effectue concrètement, en confrontant les sources à leurs multiples lectures, en étudiant les cadres théoriques et les concepts mis en œuvre, et en prenant pour point de départ de ses réflexions, dans une perspective « globale », l'Empire perse, principale puissance politique, militaire, économique, de cette période.

Bibliographie :

- R. LONIS, *La cité dans le monde grec*, Nathan Université, 1994.
- M.-F. BASLEZ, *Histoire politique du monde grec antique*, Armand Colin, 1994.
- O. PICARD, *Les Grecs devant la menace perse*, Sedes, 1980.
- P. BRIANT, *Histoire de l'Empire perse, de Cyrus à Alexandre*, Fayard, 1996.
- P. BRIANT, *Darius, les Perses et l'Empire*, Gallimard, coll. "Découvertes", 1992.

OU

Histoire romaine (CM) et Histoire romaine (TD) : cours de M. Bertrand Augier

(CM : 2 h hebdomadaires et TD : 2 h hebdomadaires)

L'Empire romain sous les Julio-Claudiens (31 a.C. - 68 p.C.)

D'Auguste à Néron, la dynastie julio-claudienne dirigea l'Empire de Rome. Après la bataille d'Actium en 31 a.C., Octavien, devenu Auguste en 27 a.C., rétablit la paix civile et parvint à fonder sur les ruines de la République un régime politique durable, communément appelé principat. Auguste et ses successeurs furent à l'origine de profondes transformations institutionnelles et idéologiques : la paix intérieure, imposée par le pouvoir impérial, entraîna la transformation de la ville de Rome et permit un développement des provinces. L'objectif du cours est de présenter la mise en place et la consolidation du système de pouvoir personnel et de gouvernement du monde méditerranéen et péri-méditerranéen progressivement mis en place jusqu'à la mort de Néron, ainsi que leur impact sur les populations de l'Empire.

Bibliographie :

- C. BRIAND-PONSARD et F. HURLET, *L'Empire romain d'Auguste à Domitien, 31 av. J.-C. - 96 ap. J.-C.*, Paris, 2001.
- P. FAURE, N. TRAN et C. VIRLOUVET, *Rome, la cité universelle*, Paris, 2018.
- J. FRANCE et F. HURLET, *Institutions romaines. Des origines aux Sévères*, Paris, 2019.
- F. HURLET, *Auguste, les ambiguïtés du pouvoir*, Paris, 2015.
- F. JACQUES, J. SCHEID, *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C. - 260 ap. J.-C.)*, Paris, 2002 (6^e éd., 1^{re} éd. 1990).

Spécialisation Découvertes des Métiers du Livre

N.B. la spécialisation prendra fin à l'issue de 2022-2023, et il n'y aura donc plus de spécialisation « Découverte des métiers du livre » en L3 à la rentrée 2023-2024.

À propos du stage d'observation (pour que l'étudiant précise son objectif professionnel, d'une durée minimum de 35h, et pouvant se faire dans une bibliothèque, un centre de documentation, un service d'archives, une librairie, une maison d'édition...) : il n'est plus obligatoire. Le stage effectué en L2 en 2022-2023 n'aura pas à être validé par un rapport en 2023-2024.

2 enseignements obligatoires :

Histoire du livre 1 « Des tablettes au livre » : cours de Mme Claire Gauzente

(2 h hebdomadaires)

Le cours prendra la forme d'une réflexion historique et théorique sur les transformations des supports de l'écrit, de leur fabrication, de leur propagation et de leur utilisation de l'Antiquité jusqu'aux débuts de l'époque moderne. On partira des tablettes mésopotamiennes et des rouleaux de papyrus égyptiens, pour constater l'expansion des manuscrits à l'époque antique, avant l'apparition du codex et des ouvrages enluminés au Moyen Âge ; la découverte et l'essor des artisanats du papier, de l'imprimerie, et de l'édition au XVI^e siècle introduiront aux débuts de la diffusion de masse aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Notre perspective sera diachronique, mais conduira à réfléchir sur le rôle des différentes sortes d'écritures et de supports, sur la place du livre dans la société suivant les époques, sur les manières de le conserver dans des bibliothèques. On réfléchira en même temps sur les rapports variables des lecteurs aux écrits, en liaison avec leur facilité d'accès, sur les centres d'intérêt auxquels ils correspondent au fil des siècles : non seulement le goût pour les textes littéraires, dont les genres évoluent beaucoup, mais le souci de préserver des traditions et des croyances, de répandre l'instruction ou les savoirs scientifiques, de diffuser des opinions, ou encore de distraire.

Une ou deux séances seront organisées pour permettre aux étudiant-e-s de découvrir personnellement des ouvrages anciens, et mettre en application des éléments de bibliographie matérielle.

et

Panorama du monde du livre au XXI^e siècle : cours de M. Boutouillet

(2 h hebdomadaires)

Comment la traditionnelle chaîne du livre est-elle devenue un écosystème dont tous les éléments sont interdépendants ? Découverte de quelques débats récents et importants pour comprendre le monde du livre au XXI^e siècle :

- 1/ La création littéraire – statut de l'auteur, revenus et revenus accessoires. Approche des formations, ateliers d'écriture, master de création ; cas des illustrateurs, auteurs de bd, de jeunesse ; cas des traducteurs.
- 2/ Paysages littéraires, paysages éditoriaux. La fonction et le métier d'éditeur ; définitions concrètes et historicisées ; approches des aspects du métier ; exemples et cas pratiques, concrets et actuels.
- 3/ La diffusion et la médiation littéraire – entre promotion et action culturelle, confluences et paradoxes. Le métier de libraire et son évolution. La vie littéraire et la lecture publique, réseau décentralisé d'aide publique à la création – mutation du rôle et du fonctionnement du réseau de bibliothèques publiques. Festivals et salons : l'événement littéraire, sa place dans l'écosystème du livre. Mutations de la critique et de la prescription littéraire.

Hors spécialisation : Sport et Antiquité

2 enseignements : 1 enseignement de sport (au choix) et 1 enseignement de culture antique (au choix)

Sport

Les cours sont dispensés par le **SUAPS** (Service universitaire des activités physiques et sportives). Ils ont lieu le lundi après-midi, le vendredi matin ou le vendredi après-midi (informations au tableau d'affichage « sport » de votre UFR).

Module de 24 h comprenant de la pratique physique et des enseignements théoriques en rapport avec les activités proposées : badminton, danse contemporaine, salsa, condition physique, volley-ball, escalade, gym tonique, jujitsu, gestion du stress, VTT, boxe française, aviron, yoga. La liste précise et les contenus par activités sont disponibles au secrétariat du SUAPS (3 bd Guy Mollet).

ATTENTION : Inscription en 1er lieu à votre scolarité puis dans un 2e temps au secrétariat du SUAPS pour le choix de l'activité ; le nombre de places par activité est limité et la présence en cours est obligatoire.

Les cours sont ouverts à tous niveaux de pratique.

Validation : pratique (coefficient 2) et épreuve écrite (coefficient 1).

ET (au choix)

Formes de la pensée antique : cours de **Mme Géraldine Hertz**

(2 h hebdomadaires)

Voir le descriptif sous la spécialisation Langues et Cultures antiques.

ou

Correspondances entre les arts : cours de **M. Pierre Maréchaux**

(2 h hebdomadaires)

Voir le descriptif sous la spécialisation Langues et Cultures antiques.

Programmes sous réserve de modifications. Choix proposés sous réserve de compatibilité horaire.

L2 : deuxième semestre (12 semaines)

UEF 41 Littérature française

6 ECTS Coef. 6

Choix entre « Littérature et langue du Moyen-Âge » et « Littérature française du XVI^e siècle ».

Littérature et langue du Moyen-Âge (= UE 41 L2 parcours Lettres Modernes)

Deux enseignements : 1 CM de 18 h et 1 TD de 24 h.

CM (1h30 hebdomadaire) : cours de Mme Louise Millon-Hazo Naissances, sources et subversions des romans médiévaux (XII^e-XIV^e siècles)

Le terme *roman* en lui-même mérite que l'on s'y attarde. Il apparaît au moment de la naissance des premiers récits en langue romane. Ces récits *versifiés* seraient donc, au rebours de nos représentations contemporaines, les premiers *romans* de notre littérature. Ils sont alimentés par des thèmes légendaires puisés dans trois fonds principaux : la matière antique (*Roman de Thèbes, Eneas*), la matière de France (*Chanson de Roland, Huon de Bordeaux, Cycle de Guillaume d'Orange*) et la matière de Bretagne illustrée par Béroul, Thomas, Marie de France et Chrétien de Troyes.

Ce panorama de la littérature narrative *romane* en son premier âge sera l'occasion de s'interroger sur les notions de *translatio studii* (transfert du savoir des Anciens vers l'Occident médiéval) et de traduction, qui s'apparente alors plutôt à une adaptation libre des fonds historiques et légendaires.

Nous observerons en parallèle la manière dont les motifs romanesques les plus nobles, les plus héroïques et les plus admirables sont rapidement renversés par les clercs, qui développent avec enthousiasme et malice une littérature parodique, satirique voire subversive. Dès la fin du XII^e siècle, s'épanouissent en effet les premières branches du *Roman de Renart*, qui feront florès et évolueront jusqu'au XIV^e siècle.

Textes au programme :

Je vous fournirai une brochure contenant les extraits étudiés.

Lectures critiques :

Je m'appuierai notamment sur l'*Histoire européenne du roman médiéval* (Paris, PUF, 1992), ouvrage dirigé par Michel Stanesco et Michel Zink, dont je tirerai un exemplaire à votre intention.

TD (2 h hebdomadaires) : cours de M. Tristan Fourré Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole, de Jean Renart

Dans tous les groupes de TD proposés, l'étude de la langue médiévale s'appuiera sur le manuel suivant, qu'il est indispensable de se procurer en sus du texte au programme : Claude Thomasset, Karin Ueltschi, *Pour lire l'ancien français*, 3e édition, Armand Colin « 128 », 2015.

Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole, de Jean Renart

Un agent double. Ainsi pourrait-on qualifier Jean Renart, dont l'oxymorique surnom (Jean désigne le naïf, Renart le rusé) fait écho aux multiples ambivalences du *Roman de la Rose*. Prenant ses distances avec le merveilleux et préférant mettre en scène le raffinement d'une élite aristocratique, s'attachant aux moindres détails – notamment vestimentaires – de cette vie luxueuse, le récit exalte les idéaux courtois et chevaleresques tout en les remettant en question. À plus d'un titre, ce roman joue donc double jeu.

Sur le plan thématique d'abord, avec un conte *d'armes et d'amors* qui s'articule autour d'un véritable duo : si le récit se concentre d'abord sur Guillaume, qui doit faire ses armes et ses preuves à la cour, il met ensuite en lumière sa sœur Liénor, jeune fille à la rose qui, pour filer la métaphore, refuse de « faire plante verte » et éclot en tant qu'héroïne. Sur le plan générique ensuite, puisque le roman se targue d'inventer le procédé de l'insertion lyrique.

C'est donc en chansons que nous vivons les tournois du chevalier, les machinations du sénéchal félon, les stratagèmes de la belle... Mais ces insertions lyriques, qui s'accordent avec la valorisation de la figure du ménestrel, participent avant tout de la revendication d'un savoir-faire littéraire et de la célébration de la fiction. Si ce roman *brodez de biaux vers* se dédouble, c'est en fait qu'il redouble d'inventivité, c'est, enfin, qu'il se revendique comme profondément unique.

Édition au programme :

Jean Renart, *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, trad. Jean Dufournet, texte édité par Félix Lecoy, Paris, Honoré Champion, 2008.

Une bibliographie critique sera distribuée en début de semestre.

OU

Littérature française du XVI^e siècle (= UE 42 L2 parcours Lettres Modernes)

Deux enseignements : 1 CM de 18 h et 1 TD de 18 h.

CM (1h30 hebdomadaire) : cours de M. Bruno Méniel La poésie à la Renaissance

Ce cours invite les étudiants à un parcours à travers la poésie française de la Renaissance : les grands rhétoriciens, Marot, Scève, Louise Labé, Ronsard, Du Bellay, Aubigné. Ce parcours sera l'occasion de distinguer les modes (l'épique et le lyrique), les genres (l'épigramme, l'épigramme, l'épigramme, l'épigramme, l'épigramme...) et les formes poétiques (le chant royal, le rondeau, la ballade, l'ode, le sonnet...). Au fil du parcours seront abordées certaines questions théoriques : vérité et fiction, imitation et innovation, inspiration et travail poétique.

Les étudiants devront se procurer et étudier par eux-mêmes les « Élégies » et les « Sonnets » de Louise Labé.

Texte au programme :

Louise Labé, « Élégies » et « Sonnets » dans *Œuvres*, édition de Michèle Clément et Michel Jourde, avec un avant-propos de Nathalie Zemon Davis, Paris, Éditions Flammarion (GF), 2002.

Bibliographie critique :

- Aquien, Michèle, *Dictionnaire de poétique*, Paris, Librairie Générale Française (Le livre de Poche), 1993.
- Aulotte, Robert (dir.), *Précis de littérature française du XVI^e siècle. La Renaissance*, Paris, PUF, 1991.
- Lestringant, Frank et Zink, Michel (dir.), *Histoire de la France littéraire*, t. I. *Naissances, Renaissance (Moyen Âge-XVI^e siècle)*, Paris, PUF, 2006.
- Lestringant, Frank, Rieu, Josiane et Tarrête, Alexandre, *Littérature française du XVI^e siècle*, Paris, PUF, 2000.
- Martin, Daniel, Louise Labé. *Débat de folie et d'amour, Élégies, Sonnets*, Neuilly, Atlande, 2004.
- Pantin, Isabelle, *La Poésie du XVI^e siècle*, Paris, Bréal, 2003.
- Simonin, Michel et Grente, Georges (dir.), *Dictionnaire des Lettres Françaises. Le XVI^e siècle*, Paris, Fayard et Librairie Générale Française, 2001.

TD (1h30 hebdomadaire) : cours de M. Bruno Méniel Joachim Du Bellay : Les Regrets

Ce TD proposera une lecture du recueil le plus important, le plus personnel et le plus singulier de Joachim du Bellay, les *Regrets* (1558). Du Bellay est un poète lucide sur les enjeux littéraires et culturels qu'engage la pratique de la poésie, et il le manifeste dans son œuvre poétique tout autant que dans la *Deffense, et illustration de la langue françoise* (1549). Il compose *Les Regrets* alors qu'il a suivi à Rome son oncle le cardinal Jean du Bellay. Le séjour romain, qui l'éloigne de la cour de France, l'amène à concevoir sa poésie comme un lien maintenu avec le pays natal et à s'orienter vers trois registres : l'épigramme, la satire et l'éloge. L'analyse de sonnets des *Regrets* permettra d'aborder notamment les questions de l'inspiration et du travail poétique, du rapport de la poésie aux circonstances, et de l'élaboration d'une œuvre personnelle. Elle nous conduira aussi à réfléchir sur le statut et le rôle du poète et de la poésie au XVI^e siècle.

Nous utiliserons le volume de la collection Le Livre de Poche classique, qu'il est nécessaire d'acquérir.

Textes au programme :

Joachim DU BELLAY, *Les Regrets*, suivi de *Les Antiquités de Rome*, *Le songe*, éd. François Roudaut, Paris, Librairie générale française (Le Livre de poche. Classique), 2002. Il convient de venir avec cette édition dès la première séance.

Lectures critiques :

- Lire l'introduction de François Roudaut.
- François RIGOLOT, « Du Bellay et la poésie du refus », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 36, n° 3 (1974), p. 489-502 (disponible en ligne sur le site JStor, accessible à partir de l'intranet et de Nantilus).
- François ROUDAUT, *Joachim Du Bellay*, « *Les Regrets* », Paris, Presses universitaires de France, 1995.
- Nina MUEGLER, Emma FAYARD, Mathilde THOREL, *Du Bellay*, « *Les Regrets* », « *Les Antiquités de Rome* », « *Le Songe* », Neuilly, Atlande, 2021.

UEF 42 Langue et littérature latines

6 ECTS Coef. 6

Choix entre niveau « débutant » et niveau « continuant » :

- niveau « débutant » : pour les étudiants qui n'ont jamais fait de latin dans le secondaire ou qui en ont interrompu rapidement l'étude.
- niveau « continuant » : pour les étudiants qui ont fait du latin jusqu'en Terminale.

Niveau « débutant » : 1 enseignement obligatoire

Latin débutant 4 langue et textes : cours de **Mme Déborah Boijoux**

(3 h 30 hebdomadaires : 1 TD de 2h et 1 TD d'1h30)

(suite du semestre 1)

- Manuel : Déléani, *Initiation à la langue latine et à son système*, Armand Colin.
- Dictionnaire : F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette (l'abrégé du Gaffiot n'est pas suffisant).

OU

Niveau « continuant » : 2 enseignements obligatoires

Langue latine 4 continuant : cours de **Mme Énimie Rouquette**

(2 h hebdomadaires)

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne.

Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

- une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).
- *Le grand Gaffiot*, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.

et

Textes littéraires latins : cours de **Mme Énimie Rouquette**

(1h30 hebdomadaire)

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. Le travail se fait à partir d'une édition bilingue.

Texte au programme : Ovide, *Les Métamorphoses*, livre X - début du livre XI (v. 1-105), le cycle d'Orphée.

Ovide reprend dans ses *Métamorphoses* le personnage légendaire d'Orphée, que le mythe représente sous de multiples facettes : poète et inventeur de la lyre, prêtre et fondateur de culte à mystères, instaurateur de la pédérastie, amant qui est allé toucher au plus près du mystère de la vie et de la mort en descendant aux enfers... L'Orphée d'Ovide est avant tout poète et amoureux ; désespéré d'avoir par sa propre faute perdu une deuxième fois Eurydice, il chante, dans le livre X des *Métamorphoses*, d'autres amours – amours des dieux, ou encore amours impies – et dans son récit s'en imbriquent d'autres. Le début du livre XI termine le cycle d'Orphée en racontant la mort de celui-ci.

Le cours sera l'occasion d'étudier ce mythe qui a profondément marqué l'art et la littérature occidentaux, et d'analyser comment l'enchaînement et l'enchâssement des récits font du langage poétique même une image de la métamorphose, qui est son objet.

Nous serons également amenés ponctuellement à nous interroger sur les choix du traducteur et à les comparer à d'autres traductions en vers libres.

Édition utilisée : Ovide, *Les Métamorphoses*, texte établi par Georges Lafaye et traduit par Olivier Sers, Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche », 2018 (19,90 euros)

UEF 43 Langue et littérature grecques

6 ECTS Coef. 6

Choix entre niveau « débutant » et niveau « continuant » :

- niveau « débutant » : pour les étudiants qui n'ont jamais fait de grec dans le secondaire ou qui en ont interrompu rapidement l'étude.
- niveau « continuant » : pour les étudiants qui ont fait du grec jusqu'en Terminale.

Niveau « débutant » : 1 enseignement obligatoire

Grec débutant 4 langue et textes : cours de **M. Bernard Mineo**

(3 h 30 hebdomadaires : 1 TD de 2h et 1 TD d'1h30)

(suite du premier semestre)

- Manuel utilisé : *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Jean-Victor Vernhes, Paris, 1999.

OU

Niveau « continuant » : 2 enseignements obligatoires

Langue grecque 2 continuant : cours de **Mme Odile Tresch**

(2 h hebdomadaires)

Objectif :

- enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs.
- conforter ses connaissances grammaticales.
- se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

traduction de textes de poésie (théâtre d'Euripide et de Sophocle, textes homériques).

Conseils préparatoires :

- pratiquer le "petit-grec" (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxta-linguistiques des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr.)
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

et

Textes littéraires grecs : cours de **Mme Odile Tresch**

(1h30 hebdomadaire)

Objectif :

- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque.
- connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d'Hésiode et les chants homériques.
- enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : l'*Illiade*, l'*Odyssée* (Homère) et la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

UEF 44 Langues et civilisations de l'Antiquité **5 ECTS** **Coef. 5**

Cette U.E. comporte 4 enseignements obligatoires :

Littérature et civilisation latines : cours de **M. Bernard Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours a pour objet la présentation des œuvres littéraires à Rome, replacées dans leur contexte historique, de la naissance de la littérature à Rome à la fin de la période républicaine.

Bibliographie :

- P. Grimal, *La Littérature latine*, Paris, 1994.
- P. Grimal, *La Civilisation Romaine*, Arthaud, Paris, 1960.
- P. Grimal, *Cicéron*, Paris, 1986.
- C. Nicolet, *Le Métier de Citoyen dans la Rome Républicaine*, Paris, 1976.

Littérature et civilisation grecques : cours de **M. Eugenio Amato**

(1 h hebdomadaire)

Le cours sera consacré à un panorama de la Grèce à partir de l'époque hellénistique jusqu'à l'époque romaine et tardive.

Philologie latine : cours de **Mme Sophie Van Laer**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours propose une approche linguistique du latin, dans une perspective historique (comparaison entre le latin, le grec et le sanskrit en tant que langues issues de l'indo-européen) mais aussi en envisageant le latin comme une langue dotée de sa propre logique (ce qui explique notamment l'importance de l'analogie en latin).

L'étude de la langue latine est organisée autour de 4 domaines : phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe, lexicologie.

En L2, l'enseignement porte essentiellement sur le domaine nominal.

Philologie grecque : cours de **Mme Odile Tresch**
(1 h hebdomadaire)

Objectif du cours :

- connaître les éléments essentiels du système phonétique et morphologique de la langue grecque permettant d'avoir une approche « logique » et active de son fonctionnement.
- se familiariser avec le dialecte ionien, et comprendre les différences qui le distinguent de l'attique.
- être capable d'aborder les documents littéraires et épigraphiques dialectaux.

Programme :

- Phonétique historique du grec ancien.
- Morphologie verbale et nominale : suite du S1.
- Étude des dialectes : dorien et éolien.

UEF 45 Langue vivante et ouvertures pro

3 ECTS Coef. 3

Cette U.E. comporte 2 enseignements :

- un cours de langue vivante (au choix)
- un enseignement obligatoire : « Ouvertures professionnelles »

EC 1 : Langue vivante (1 LV au choix)

Anglais : cours de **M. Shane Lillis**

(1 h 30 hebdomadaire : mutualisé avec le cours de L1)

Literature and the Creation of Irish Identity.

Étude d'extraits littéraires et historiques, d'images, et de films. Les documents seront disponibles sur Madoc. Le cours sera validé par un examen final. La participation à l'oral sera fortement encouragée.

Allemand : cours de **Mme Solange Lucas et Mme Nele Guinand**

(2 h hebdomadaires)

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, mené sous la houlette de Nele Guinand. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarisches Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

La seconde partie, organisée par Solange Lucas, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus d'œuvres de la modernité littéraire.

Conseil bibliographique pour vous préparer :

- Reimann Monika, *Grammaire de base de l'allemand*, München 2012.

Espagnol : cours de **M. Brayan Alexis Lopez Roldan**

(2 h hebdomadaires)

Les cours seront basés sur une approche communicative et ils seront destinés à la maîtrise de la langue espagnole sous ses différentes formes, tant écrite que orale. Ainsi, les sujets des cours se centreront sur l'actualité du monde hispanophone, la culture, la littérature, l'histoire et la globalisation en général. En s'appuyant sur des exercices de compréhension et d'expression orale, (des extraits vidéos, débats, jeux de rôle) ainsi que l'étude

d'extraits journalistiques qui approcheront les étudiants à une vue contemporaine de la langue espagnole, en Espagne et en Amérique Latine.

Italien : Italien non débutant traduction écrite-thème

(1 h hebdomadaire)

Ce cours est dispensé par la Faculté des Langues et Cultures Étrangères (FLCE). Se renseigner auprès du secrétariat d'Italien.

EC 2 : Ouvertures professionnelles

Ouvertures professionnelles

(12h TD. Enseignement organisé par le SUIO)

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus.

- Savoir trouver l'information sur les formations, les secteurs, les métiers
- Réaliser une enquête métier
- Exposer les résultats de l'enquête au groupe TD
- Connaître les outils et méthodes pour chercher un stage
- Possibilité de faire un stage volontaire

modalités :

- 12h TD en face à face

À ce module s'ajoute la validation de l'UE 67 Ouvertures professionnelles par le déblocage d'1 ECTS à l'issue du S6, sous condition de participation de l'étudiant à des événements ou actions validées par la composante au préalable.

UEC 46 Ouvertures

4 ECTS Coef. 4

Cette UE regroupe les enseignements de spécialisation. Le choix des cours se fait selon la spécialisation.

Spécialisation Langues et Cultures antiques

Mythes et histoire

2 enseignements obligatoires :

Penser l'histoire dans l'antiquité : cours de **M. Eugenio Amato**

(2 h hebdomadaires)

Le cours sera consacré à la présentation de la réflexion historique ancienne à travers les figures et œuvres principales de rhéteurs, orateurs, sophistes et historiens grecs, jusqu'à l'époque impériale et tardive. En plus des manuels de littérature, il sera demandé aux étudiants, pour la préparation de leurs exposés, de s'appuyer sur les textes d'auteur (en traduction française) ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.

et

Mythographie : cours de **M. Pierre Maréchaux**

(2 h hebdomadaires)

Ce cours de deux heures présentera et analysera quelques grands mythes.

- 1) Rappels théoriques : mythologie et mythographies ; l'allégorie et ses avatars.
- 2) Le monde mésopotamien : *Gilgamesh*.

- 3) Le monde indien : le *Mahabharata*.
- 4) Le monde iranien : l'*Avesta*, le *Livre des rois* de Ferdowsi, Hésiode et Ovide, chantres des âges de l'humanité. La trifonctionnalité selon Georges Dumézil.
- 5) Ovide, une Bible des poètes. Analyse de quelques mythes ovidiens.
- 6) Thyeste de Sénèque : la construction d'un monstre tragique.
- 7) De la statue animée à l'homme dieu : Talos, Pygmalion, Prométhée, Arachné, Héraclès. Histoire des cyborgs. Étude des films *Robocop*, *Atomic Cyborg*, *Edward Scissorhands*, *300*. Homo deus et le transhumanisme.
- 8) Monsieur Hulot dans le triptyque cinématographique de J. Tati *Les vacances de M. Hulot*, *Playtime*, *Mon Oncle*.
- 9) Jacques Prévert et la récurrence comme principe cinématographique : *Drôle de Drame* de Marcel Carné.

Une bibliographie sera distribuée en cours.

Spécialisation Histoire et historiographie antiques

2 enseignements obligatoires :

- 1 enseignement de la licence de Lettres Classiques portant sur l'historiographie.
- 1 enseignement de la licence d'Histoire portant sur l'histoire ancienne.

Penser l'histoire dans l'antiquité : cours de **M. Eugenio Amato**

(2 h hebdomadaires)

Le cours sera consacré à la présentation de la réflexion historique ancienne à travers les figures et œuvres principales de rhéteurs, orateurs, sophistes et historiens grecs, jusqu'à l'époque impériale et tardive. En plus des manuels de littérature, il sera demandé aux étudiants, pour la préparation de leurs exposés, de s'appuyer sur les textes d'auteur (en traduction française) ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.

et

Sociétés et cultures antiques I : cours de **M. Thierry Piel**

(2 h hebdomadaires)

Aux origines d'une nouvelle religion, du Judaïsme au Christianisme.

Bibliographie :

M. SIMON, A. BENOÎT, *Le Judaïsme et le Christianisme antique d'Antiochus Épiphane à Constantin*, Paris, P.U.F., 1991.

Spécialisation Découvertes des Métiers du Livre

N.B. la spécialisation prendra fin à l'issue de 2022-2023, et il n'y aura donc plus de spécialisation « Découverte des métiers du livre » en L3 à la rentrée 2023-2024.

À propos du stage d'observation (pour que l'étudiant précise son objectif professionnel, d'une durée minimum de 35h, et pouvant se faire dans une bibliothèque, un centre de documentation, un service d'archives, une librairie, une maison d'édition...) : il n'est plus obligatoire. Le stage effectué en L2 en 2022-2023 n'aura pas à être validé par un rapport en 2023-2024.

2 enseignements obligatoires :

Histoire du livre 2 « Du livre à la tablette » : cours de Mme Claire Gauzente

(2 h hebdomadaires)

Ce cours « Du livre à la tablette » prolonge chronologiquement celui du premier semestre en s'appuyant sur une série de conférences mettant particulièrement en exergue la dimension matérielle du livre, et son impact sur la lecture. Seront discutées les modifications induites par le passage (qui ne demeure qu'une éventualité) à des formes supposément dé-matérialisées comme la tablette, ou les écrans plus généralement. Il comprendra également un ensemble de manipulations, expérimentations permettant de saisir par l'expérience sensible ces différents éléments.

et

Les paralittératures : cours de M. Paul-André Claudel

(2 h hebdomadaires)

La littérature du dernier rayon. Regards sur le paralittéraire

Romans de gare, séries d'espionnage, sagas de science-fiction, romances à l'eau de rose, épopées spatiales, cycles d'*heroic fantasy*... Ces genres réputés « mineurs » ou « commerciaux » sont généralement tenus pour quantité négligeable par les spécialistes de littérature : cantonnés dans une sorte de sous-système des lettres, loin des grandes œuvres consacrées, ils sont ce que les « séries B » ou les « séries Z » sont au cinéma d'auteur. Regardées avec une pointe de condescendance, ces œuvres « faciles » dans lesquelles l'ambition littéraire cède le pas au pur plaisir de la lecture constituent pourtant la masse de la production d'une époque, et sans doute sa partie la plus énergique et la plus vivante... En cela, elles sont des instruments précieux pour comprendre le fonctionnement même de l'institution littéraire, fondé sur une dialectique constante entre lignes hautes et lignes basses, centre et périphérie. De Fantômas à James Bond, de Tarzan à Wolverine, de San-Antonio à OSS 117, de Robert Langdon à Katniss Everdeen, nous chercherons donc, dans le cadre de ce cours d'introduction, à tracer les contours du paralittéraire – et à saisir, à travers cette étude, les mécanismes d'institutionnalisation (ou inversement de minoration) des œuvres et des auteurs.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée. Pour lancer la réflexion, on pourra lire avec profit l'article « Paralittérature » de Denis Saint-Jacques dans *Le Dictionnaire du littéraire*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 420-421.

Hors spécialisation : Sport et Antiquité

2 enseignements : 1 enseignement de sport (au choix) et 1 enseignement de culture antique (au choix)

Sport

Les cours sont dispensés par le SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives). Ils ont lieu le lundi après-midi, le vendredi matin ou le vendredi après-midi (informations au tableau d'affichage « sport » de votre UFR).

Module de 24 h comprenant de la pratique physique et des enseignements théoriques en rapport avec les activités proposées : badminton, danse contemporaine, salsa, condition physique, volley-ball, escalade, gym tonique, jujitsu, gestion du stress, VTT, boxe française, aviron, yoga. La liste précise et les contenus par activités sont disponibles au secrétariat du SUAPS (3 bd Guy Mollet).

ATTENTION : Inscription en 1er lieu à votre scolarité puis dans un 2e temps au secrétariat du SUAPS pour le choix de l'activité ; le nombre de places par activité est limité et la présence en cours est obligatoire.

Les cours sont ouverts à tous niveaux de pratique.

Validation : pratique (coefficient 2) et épreuve écrite (coefficient 1).

ET (au choix)

Formes de la pensée antique : cours de **Mme Géraldine Hertz**
(2 h hebdomadaires)

Voir le descriptif sous la spécialisation Langues et Cultures antiques.

ou

Mythographie : cours de **M. Pierre Maréchaux**
(2 h hebdomadaires)

Voir le descriptif sous la spécialisation Langues et Cultures antiques.

Programmes sous réserve de modifications. Choix proposés sous réserve de compatibilité horaire.

L3 : premier semestre (12 semaines)

UEF 51 Littérature française

6 ECTS Coef. 6

Choix entre « Littérature française du Moyen-Âge-XVI^e s. » et « Littérature française du XIX^e-XXI^e s. »

Littérature française du Moyen-Âge-XVI^e s. (= UE 51 L3 parcours LM)

Deux enseignements : 1 CM de 24 h et 1 TD de 24 h.

CM (2 h hebdomadaires) :

cours de **Mme Louise Millon-Hazo (12 h)** et de **M. Bruno Méniel (12 h)**

Rire entre Moyen Âge et Renaissance

De quoi rit-on ? Sans doute la réponse à cette question varie-t-elle selon les époques. Puisque toute approche littéraire suppose la prise en considération des formes du discours, il nous faut nous interroger sur les genres par lesquels s'exprime le comique. Nous examinerons donc différents genres littéraires – fabliau, farce, comédie, contes à rire, fictions longues comiques –, dont certains sont propres à la période considérée, en nous demandant quel type de rire ils suscitent et quel aspect du comique ils manifestent. Réfléchir sur le rire conduit à constater combien la catégorie du comique est difficile à appréhender, non seulement parce qu'elle transcende les frontières entre les genres littéraires, mais parce qu'elle met en jeu des notions comme l'humour et l'ironie, la satire et la parodie, et qu'elle oblige à s'interroger sur des ressorts aussi divers que la répétition, le décalage, la désacralisation, la surprise, le renversement carnavalesque. Nous étudierons le comique dans ses différentes manifestations afin d'émettre des hypothèses sur ses fonctions anthropologiques.

Œuvres littéraires :

Un choix de textes sera fourni aux étudiants à la rentrée.

Œuvres théoriques et critiques :

- BOUTET, Dominique, *Poétiques médiévales de l'entre-deux, ou le désir d'ambiguïté*, Paris, Champion (coll. Essais sur le Moyen Âge), 2017.
- BOWEN, Barbara C., *Les Caractéristiques essentielles de la farce française et leur survivance dans les années 1550-1620*, Urbana, University of Illinois Press, 1964, p. 13-44.
- GAUCHER, Élisabeth (dir.), *La Tentation du parodique dans la littérature médiévale*, Cahiers de Recherches Médiévales, 15, 2008.
- JARDON, Denise, *Du comique dans le texte littéraire*, Bruxelles / Paris / Gembloux, De Boeck / Duculot, 1988.
- MÉNAGER, Daniel, *La Renaissance et le rire*, PUF, 1995.
- MÜHLETHALER, Jean-Claude, CORBELLARI Alain, WAHLEN Barbara dir., *Formes de la critique : Parodie et satire dans la France et l'Italie médiévales*, Paris, Champion, 2003.
- REY-FLAUD, Bernadette, *La Farce ou la Machine à rire : théorie d'un genre dramatique.1450-1550*, Genève, Droz, 1984.
- STERNBERG, Véronique, *Le comique*, GF Flammarion (Coll. Corpus), 2003.
- VAILLANT, Alain (dir.), *Esthétique du rire*, Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2012 [1ère partie : « la renaissance du rire » : articles de J.-R. Valette (Moyen Âge) et D. Ménager (Renaissance), en ligne sur le portail OpenEdition].

TD (2 h hebdomadaires) : cours de M. Tristan Fourré
Le Roman de Renart

Qu'il soit trompeur ou trompé, arroseur ou arrosé, Renart ne laisse jamais le lecteur indifférent. Le rire qui se déploie au sein des différentes branches des aventures du goupil n'est pas sans poser problème, et les ressorts comiques peuvent nous déconcerter. De fait, le rire repose souvent sur une grande violence et sur une représentation dérangeante de la sexualité, si bien que la cruauté et la crudité interloquent.

Il s'agira donc de mieux comprendre l'œuvre, en commençant par dégager les différents types de comique qui la gouvernent, qui lui donnent sa dynamique et témoignent de sa profonde inventivité. Le comique de répétition y répond au comique de situation, le bas corporel au comique misogyne, la parodie épique au détournement des codes de l'amour courtois.

Le cours interrogera aussi la plasticité de la langue, qui offre d'infinies possibilités au conteur (onomastiques facétieuses, bigarrures lexicales, jeux de mots et sous-entendus...) et qui témoigne d'une véritable jubilation verbale. Souvenons-nous par exemple du travestissement de la langue lorsque Renart se fait passer pour un jongleur anglais parlant un mauvais français systématiquement émaillé de vulgarités. Cet épisode prouve combien Renart s'affirme comme le véritable conteur de son propre récit.

On l'aura compris, Renart ment éhontément, trompe énormément, simule et dissimule... Mais il est aussi un puissant révélateur : mettant au jour les vices de ses victimes, tirant profit de leur naïveté et de leur avidité, de leur couardise ou de leur gourmandise, il est l'agent d'une satire sociale corrosive.

Ensemble disparate de branches écrites par différents auteurs, *Le Roman de Renart* s'offre à des lectures plurielles. À travers l'étude d'épisodes bien connus, souvent repris (Renard et le loup Isengrin, Renard et le corbeau), mais aussi plus confidentiels (Renard teinturier par exemple), nous découvrirons peut-être si *plus vaut engin que force*...

Édition au programme :

Le Roman de Renart, tome 1, éd. Jean Dufournet et Andrée Méline, Paris, GF Flammarion, coll. Le Moyen Âge.

Des extraits d'autres branches seront distribués en cours de semestre, et une bibliographie critique sera donnée au début du cours.

OU

Littérature française XIX^e-XXI^e siècles (= UE 52 L3 parcours LM)

Deux enseignements : 1 CM de 24 h et 1 TD de 24 h.

CM (2 h hebdomadaires) :

cours de **M. Philippe Forest**

Modernité et avant-gardes, XIX^e-XX^e siècles

Après une brève réflexion d'ensemble portant sur la notion de modernité (approchée à partir de l'œuvre de Baudelaire) et sur celle d'avant-garde (envisagée comme procédant du désir de conduire une triple révolution qui soit à la fois poétique, politique et théorique) le cours proposera un parcours à travers l'histoire des principales avant-gardes littéraires françaises du XIX^e et du XX^e siècles : romantisme, naturalisme et symbolisme, surréalisme, Nouveau Roman et structuralisme.

Bibliographie :

- Victor HUGO, *Préface de Cromwell*
- Charles BAUDELAIRE, *Le peintre de la vie moderne*
- Émile ZOLA, *Le roman expérimental*
- André BRETON, *Manifestes du surréalisme*
- Alain ROBBE-GRILLET, *Pour un nouveau roman*
- Roland BARTHES, *Leçon*.

TD (2 h hebdomadaires) :
cours de **Mme Chantal Pierre**
Naturalisme et modernité

Si les écrivains naturalistes ont le sentiment d'appartenir à une avant-garde littéraire repensant la littérature, ils ne sont pas forcément reconnus (par la critique, ou même l'histoire littéraire) comme des écrivains avant-gardistes. Le programme de ce TD interrogera le rapport du naturalisme à la modernité et à l'idée d'avant-garde à travers deux œuvres à la fois proches par la proximité de leurs auteurs, les thèmes abordés et distinctes par le genre qu'elles illustrent : pour l'une, le poème en prose, s'inscrivant dans l'héritage de Baudelaire ; pour l'autre, le roman du peuple, présenté par Zola comme un « travail purement philologique ».

Œuvres au programme :

- J.-K. HUYSMANS, *Le Drageoir aux épices* suivi de *Croquis parisiens*, coll. Poésie Gallimard. (Nous n'étudierons que *Croquis parisiens*)
- E. ZOLA, *L'Assommoir*, GF Flammarion

UEF 52 Langue et littérature latines

6 ECTS Coef. 6

3 enseignements obligatoires.

Version latine : cours de M. Pierre Maréchaux
(1 h 30 hebdomadaire)

Ce cours sera consacré à la traduction des textes. Une semaine sur deux, une version sera remise et corrigée en classe. Durant la semaine intermédiaire, un texte de bonne longueur sera distribué et traduit *aperto libro*. Il s'agira d'aborder le plus de genres littéraires possibles allant de la période archaïque à la période chrétienne.

Nous conjuguerons deux manuels de textes :

- l'anthologie chronologique de R. Morisset et G. Thévenot, *Les lettres latines*, 3 volumes, Paris, Les éditions de l'École, 1961.
- l'anthologie thématique de P. Maréchaux, *Littérature latine*, Paris, PUF, 1998.

Les textes seront fournis sous forme de photocopies.

Il est inutile de rappeler que tous les latinistes devront posséder au moins une grammaire de leur choix et un dictionnaire parmi les titres suivants :

- A. Ernout., F. Thomas, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 2002.
- Baudiffier E., Gason J., Morisset R., Thomas A., *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard, 1994.
- L. Sausy, *Grammaire latine complète*, Paris, Eyrolles, 2010.
- C. Touratier, *Grammaire latine*, Paris, Sedes, 2008.
- F. Gaffiot, *Le Grand Gaffiot*, Dictionnaire Latin sous la direction de P. Flobert, Hachette, 2005.

Auteur latin 1 : cours de M. Pierre Maréchaux
(1 h hebdomadaire)

Catulle, Poésies.

Nous travaillerons sur l'édition de Georges Lafaye, Catulle, *Poésies*, Paris, CUF, (éd. 2003 révisée par Simone Viarre, première éd. 1932). Les élèves de L3 peuvent pour limiter les frais se procurer le texte et la traduction dans la collection « Classiques en poche » du même éditeur (traduction revue par Simone Viarre et introduction de Jean-Pierre Néraudau, Paris, 2002).

Auteur latin 2 : cours de **M. Bernard Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Tite-Live, *Histoire romaine*, livre V

L'édition utilisée en cours sera l'édition bilingue de la C.U.F. : Tite-Live, *Histoire romaine*, tome V, texte établi par Jean Bayet et traduit par Gaston Baillet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

UEF 53 Langue et littérature grecques

6 ECTS Coef. 6

3 enseignements obligatoires.

Version grecque : cours de **M. Pierre Belenfant**

(1 h 30 hebdomadaire)

Ce cours vise à consolider les connaissances lexicales et grammaticales des étudiants pour les aider à traduire, avec l'appui du dictionnaire, des textes qui seront représentatifs des principaux genres littéraires grecs (épopée, poésie didactique, tragédie, comédie, histoire, dialogue, fable, roman). On procédera par alternance entre une séance dédiée à la correction d'une version traduite intégralement par l'étudiant et évaluée par l'enseignant, et une séance consacrée à de la traduction improvisée, des révisions de vocabulaire, et à l'étude de points de grammaire et de syntaxe.

Outils de référence :

(consultables en bibliothèques)

- A. BAILLY, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950.
- Ph. GUIARD & Ch. LAIZÉ, *Lexique grec pour débiter*, Ellipses, 2012.
- J. ALLARD & E. FEUILLÂTRE, *Grammaire grecque*, Hachette.
- E. RAGON & A. DAIN, *Grammaire grecque*, De Gigord.
- M. BIZOS, *Syntaxe grecque*, Vuibert, 1961.

Auteur grec 1 : cours de **M. Eugenio Amato**

(1 h hebdomadaire)

Platon, *La République*, livres II-III.

édition de référence : Platon, *Œuvres complètes*, tome VI, texte établi et traduit par Émile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

Le cours consistera dans la présentation détaillée, l'étude et l'analyse à tous les niveaux (linguistique, grammatical, littéraire, historique) de l'œuvre. Il est souhaitable que chaque étudiant puisse disposer d'une copie de l'édition de référence.

Auteur grec 2 : cours de **Mme Odile Tresch**

(1 h hebdomadaire)

Poésie hymnique

Une étude de la poésie hymnique au travers d'un corpus composé d'extraits des Hymnes homériques, Hymnes orphiques et Hymnes de Callimaque (corpus distribué lors du premier cours).

UEF 54 Histoire de la langue et philologie classique 5 ECTS Coef. 5

3 enseignements obligatoires.

Linguistique latine : cours de **Mme Sophie Van Laer**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours propose une description et une réflexion d'ordre linguistique sur la langue latine. Il fait intervenir la perspective diachronique (confrontation entre le latin et l'indo-européen, tel qu'on peut le reconstruire grâce au grec, au sanskrit et à d'autres langues attestées anciennement) et la perspective synchronique (la latin en tant que système, pourvu de sa propre logique).

Il s'articule autour de 4 domaines : phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe, lexicologie.

En L3, l'enseignement est centré sur le domaine verbal, ce qui permet d'étudier les différentes catégories propres au verbe (personne, temps, mode et modalité, voix et diathèse, aspect).

remarque : il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le cours de philologie latine de L2 pour suivre le cours de linguistique latine de L3.

Programme du 1^{er} semestre :

A) phonétique et phonologie

- le système vocalique du latin (étude des phonèmes et des principales lois phonétiques portant sur le timbre ou la quantité des voyelles)
- initiation à la métrique
- le système consonantique du latin (présentation des phonèmes et principales lois phonétiques)

B) morphologie

- la formation du thème du perfectum en latin
- les désinences personnelles de l'indicatif parfait actif

C) syntaxe

- la valeur de l'indicatif parfait actif en latin
- la valeur des autres temps du passé de l'indicatif (imparfait et plus-que-parfait)

D) lexicologie

- les verbes dénommatifs en latin

Linguistique grecque : cours de **Mme Sophie Van Laer**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours propose une description et une réflexion d'ordre linguistique sur la langue grecque, dans une double perspective (diachronique et synchronique). En L3, l'enseignement est centré sur le domaine verbal, ce qui permet d'étudier les différentes catégories propres au verbe (personne, temps, mode et modalité, voix et diathèse, aspect)

Du fait de l'importance et de la complexité de la morphologie verbale en grec, seulement trois domaines seront abordés au premier semestre : phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe.

remarque : il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le cours de philologie grecque de L2 pour suivre le cours de linguistique grecque de L3.

Programme du 1^{er} semestre :

A) phonétique et phonologie

- le système vocalique et le système consonantique du grec (étude des phonèmes)
- principales lois phonétiques du grec
- étude des laryngales héritées de l'indo-européen en grec ancien

B) morphologie

- théorie de la racine indo-européenne et principe de l'alternance vocalique
- la formation des thèmes de présent en grec ancien
- étude des désinences personnelles actives (primaires et secondaires)

C) syntaxe

- voix et diathèse en grec ancien

Langue du Moyen-Âge pour Lettres Classiques : cours de **Mme Élisabeth Gaucher-Rémond** (1 h 30 hebdomadaire)

Ce cours propose aux étudiants de Licence de Lettres classiques une initiation à la langue française du Moyen Âge. Cette année, il reposera sur une sélection des poésies d'Eustache Deschamps (XIV^e siècle). La traduction commentée de quelques extraits permettra de se familiariser avec les traits les plus représentatifs de la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire du français tardo-médiéval. Les séances seront conçues de manière à préparer à l'épreuve orale de l'agrégation de Lettres classiques : explication d'un texte de moyen français suivie d'un entretien.

Texte au programme :

Eustache Deschamps, *Anthologie* (à l'exception de la pièce 52), édition, traduction et présentation par Clotilde Dauphant, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 2022 (réédition revue et corrigée de l'édition de 2014).

Outils bibliographiques :

Dictionnaires

- GREIMAS, Algirdas Julien, *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Larousse, 1994.

Morphologie et syntaxe

- THOMASSET Claude et UELTSCHI Karin, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Nathan, 1993 (coll. « Lettres 128 »).

Vocabulaire (une liste de mots sera distribuée au début du semestre : certaines fiches seront traitées en cours, d'autres à préparer à la maison) :

- BERTRAND, Olivier - MENEGALDO, Silvère, *Vocabulaire d'ancien français - fiches à l'usage des concours*, Paris, Armand Colin, 2006.
- GUILLOT, Roland, *L'épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008.
- HELIX, Laurence, *L'épreuve de vocabulaire d'ancien français, Fiches de sémantique*, Paris, Éditions du Temps, 1999.

UEF 55 Langue vivante

2 ECTS Coef. 2

Une langue vivante au choix :

- le cours d'italien débutant est proposé par le Département de Lettres Classiques.
- les cours d'allemand, d'anglais ou d'espagnol sont proposés par le Département de Lettres Modernes.

Italien (débutant) : cours de M. Matteo Deroma

(1 h 30 hebdomadaire)

Le cours d'italien débutant est proposé par le Département de Lettres Anciennes. Il permet aux étudiants d'apprendre une autre langue romane, utile pour leurs travaux de recherche, et vise à faciliter la mobilité Erasmus.

Allemand : cours de Mme Kuhn et de Mme Mélanie Le Touze

(2 h hebdomadaires)

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarisches Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

Les textes seront distribués en début d'année.

Conseil bibliographique pour vous préparer :

- Reimann Monika, *Grammaire de base de l'allemand*, München 2012.

Anglais : cours de Mme Claire Paris

(2 h hebdomadaires)

Nous étudierons le roman dystopique de Margaret Atwood *The Handmaid's Tale* ainsi que ses diverses adaptations : cinématographique, opératique, radiophonique, graphique.

Il est impératif que les étudiants se procurent et lisent l'ouvrage **avant le début du semestre** dans l'une des éditions suivantes : *The Handmaid's Tale*, Paperback, 1999 ou Vintage Future, 2014.

Espagnol : cours de M. Brayan Alexis Lopez Roldan

(2 h hebdomadaires)

Les cours seront basés sur une approche communicative et ils seront destinés à la maîtrise de la langue espagnole sous ses différentes formes, tant écrite que orale. Ainsi, les sujets des cours se centreront sur l'actualité du monde hispanophone, la culture, la littérature, l'histoire et la globalisation en général. En s'appuyant sur des exercices de compréhension et d'expression orale, (des extraits vidéos, débats, jeux de rôle) ainsi que l'étude d'extraits journalistiques qui approcheront les étudiants à une vue contemporaine de la langue espagnole, en Espagne et en Amérique Latine.

UEC 56 Spécialisation

5 ECTS Coef. 5

L'U.E.C. 56 varie selon la spécialisation choisie. Trois spécialisations sont proposées :

- Langues et Cultures antiques
- Histoire et Historiographie antiques
- Découverte des Métiers du Livre

Spécialisation Langues et Cultures antiques

UEC 56 LANGUES ET CULTURES ANTIQUES

Initiation à la recherche en Sciences de l'Antiquité.

4 enseignements obligatoires :

Synchrétismes religieux : cours de M. Pierre Maréchaux

(1 h hebdomadaire)

Depuis plusieurs années, l'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière comparatiste les grandes religions du Proche et de l'Extrême Orient Ancien. Durant l'année universitaire 2022-2023, les séances élucideront les problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

Nous nous intéresserons en priorité à un Islam syncrétique : nous étudierons l'exégèse coranique dans ses rapports avec la Torah et la Bible grecque, la philosophie arabe médiévale et sa situation dans l'aristotélisme, le mysticisme et le soufisme arabo-persans dans leurs relations avec le néo-platonisme, l'épopée de Ferdowsi comme réécriture des grandes épopées gréco-latines et indiennes. Plusieurs séances excéderont l'Antiquité et le Moyen-Âge et nous emmèneront au XVI^e siècle : nous y évoquerons la crise de l'interprétation au fil des œuvres d'Érasme et de Rabelais en revenant sans cesse au texte de base, la Bible latine. Nous travaillerons aussi sur l'œuvre du grand arabisant Guillaume Postel (1510) qui montre dans son *De orbis terræ concordia* comment le judaïsme et l'islam peuvent se fondre dans le christianisme.

Paléographie et historiographie latines : cours de **M. Bernard Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Introduction à l'histoire des manuscrits, à la codicologie (fabrication des manuscrits), à l'ecdotique (technique d'établissement des textes), à la paléographie (déchiffrement des principales écritures manuscrites latines).

Mythes antiques et arts visuels : cours de **Mme Énimie Rouquette**

(1 h hebdomadaire)

Le cours portera sur des mythes antiques qui permettent d'interroger le processus de création de l'artiste ou de l'artisan. En partant des textes grecs et latins, il s'agira d'analyser les modes et les enjeux de l'utilisation de ces mythes dans les arts visuels, de l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. Faisant dialoguer textes et images, le cours sera ainsi l'occasion de s'initier à l'histoire de l'art et à ses méthodes d'analyse, et d'approfondir sa connaissance des arts et de la mythologie.

Les textes seront lus en traduction française. La bibliographie sera donnée en cours.

Sciences et Antiquité : cours de **M. Frédéric Le Blay**

(1 h hebdomadaire)

Ancient Cosmologies: Myths and Science. An Introduction to Environmental Anthropology.

Our seminar is an introduction to the study of representations and 'sciences' dealing with nature and cosmos in ancient societies, taking civilizations of the Mediterranean world as an example. Insights on other cultural areas will also be proposed.

Two perspectives will be at stake:

- Mythological thought as an explanation of the world;
- First rational and theoretical systems.

Rather than opposing both perspectives, we will try to enhance the narrative dimension of each of them. We will also show that both of them are a response to the same challenge, the adaptation of human societies to their environment.

Bibliographical references:

- Brisson L. & Meyerstein F. W. [1991], *Inventer l'univers. Le problème de la connaissance et les modèles cosmologiques*, Coll. L'Âne d'or, Les Belles Lettres, Paris.
- Buxton R. (ed.) [1999], *From Myth to Reason? Studies in the Development of Greek Thought*, Oxford University Press, Oxford.
- Coupe L. [1997], *Myth. The New Critical Idiom*, Routledge, London-New York.
- Descola Ph. [2005], *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris.
- Dumas-Reungoat Ch. [2001], *La Fin du Monde : enquête sur l'origine du mythe*, Les Belles Lettres, Paris.
- Nouvel Pascal [2020], *Avant toutes choses. Enquête sur les discours d'origine*, CNRS Éditions, Paris.
- Veyne P. [1983], *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes. Essai sur l'imagination constituante*, Seuil, Paris.
- Vitaliano D. B. [1973], *Legends of the Earth, their Geologic Origins*, Indiana University Press, Bloomington-London.

Spécialisation Histoire et historiographie antiques
UEC 56 HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE ANTIQUES

Initiation à la recherche en historiographie antique

2 enseignements :

- 1 enseignement d'historiographie antique obligatoire
- 1 'bloc' CM + TD d'histoire ancienne au choix (U.E. de la L3 d'Histoire)

Paléographie et historiographie latines : cours de **M. Bernard Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Introduction à l'histoire des manuscrits, à la codicologie (fabrication des manuscrits), à l'ecdotique (technique d'établissement des textes), à la paléographie (déchiffrement des principales écritures manuscrites latines).

ET

Bloc Histoire grecque

Histoire grecque (CM) et Histoire grecque (TD) :

cours de **Mme Isabelle Pimouguet-Pédarros** et de **M. Pierre-Emmanuel Lebonnois**

(CM : 2 h hebdomadaires et TD : 2 h hebdomadaires)

Le monde grec d'Alexandre le Grand à la formation des royaumes hellénistiques : histoire politique, militaire et sociale.

Nous traiterons du royaume de Macédoine au IV^e siècle au temps de Philippe II et de son fils Alexandre ; nous étudierons ensuite les campagnes d'Alexandre en Orient et leurs conséquences sur le monde grec des cités ; nous poserons enfin la question de la colonisation grecque et de l'hellénisation de l'Orient.

Bibliographie :

- A. ERSKINE (éd.), *Espaces, sociétés, cultures, 323-31 avant Jésus-Christ*, Paris, 2004.
- E. WILL, *Le monde grec et l'Orient*, vol. 2, *Le IV^e siècle et l'époque hellénistique*, Paris, 1975.

OU

Bloc Histoire romaine

Histoire romaine (CM) et Histoire romaine (TD) : cours de **M. Thierry Piel**

(CM : 2 h hebdomadaires et TD : 2 h hebdomadaires)

Quand on attaque l'Empire : le crépuscule de l'Empire romain

Bibliographie :

- B. WARD-PERKINS, *La chute de Rome. Fin d'une civilisation*, Paris, Alma éditeur, 2014.
- H.-I. MARROU, *Décadence romaine ou antiquité tardive ? III^e-VI^e siècle*, Paris, Seuil, 1977.

Spécialisation Découvertes des Métiers du Livre

N.B. la spécialisation prendra fin à l'issue de 2022-2023, et il n'y aura donc plus de spécialisation « Découverte des métiers du livre » en L3 à la rentrée 2023-2024.

Initiation à la méthodologie professionnelle.

3 enseignements obligatoires :

Politique du livre et de la culture : cours de **M. Benoît Chetaille**

(18 h TD : 9 séances de 2 h)

Ce cours se divisera en trois parties :

- 1) Préparation au stage : trouver un lieu de stage, présenter un CV et une lettre de motivation, rédiger son rapport de stage (cette partie occupera les deux premières séances)
- 2) Histoire des politiques culturelles, de l'ancien régime à nos jours : étude de l'intervention des pouvoirs dans la sphère culturelle, évolution du rapport du pouvoir à la culture, élargissement du périmètre de la définition de « culture ».
- 3) Culture de l'information : à partir d'exposés effectués par les étudiants sur des cas typiques d'emballements médiatiques, nous donnerons les fondamentaux d'une éducation critique aux médias et à l'information (cette partie occupera les deux dernières séances).

Droit du livre et de la culture : cours de **Mme Morgane Souffez**

(12 h TD : 6 séances de 2 h)

Ce cours sur le droit d'auteur permet d'appréhender les notions principales (les notions d'œuvre et d'auteur) et de comprendre quelles sont les œuvres protégées par le droit d'auteur, quels sont les droits des auteurs ou encore de quelle façon exploiter les œuvres protégées.

Économie du livre : cours de **Mme Paola Grieco**

(12 h TD : 4 séances de 3 h)

Paola Grieco est éditrice depuis 14 ans, d'abord directrice éditoriale pendant 12 ans de Gulf Stream éditeur, maison d'édition indépendante nantaise pour la jeunesse, éditrice et agente indépendante depuis 2 ans. Elle s'attache à présenter en détail le paysage éditorial en France (tendances, chiffres et évolutions), et à expliquer par la théorie et la pratique la construction d'un rétroplanning éditorial, ainsi que l'élaboration de comptes d'exploitation prévisionnels et de devis selon les grandes typologies éditoriales.

Programmes sous réserve de modifications. Choix proposés sous réserve de compatibilité horaire.

L3 : deuxième semestre (12 semaines)

UEF 61 Littérature française

6 ECTS Coef. 6

Littérature française XVII^e-XVIII^e siècles (= UE 61 L3 parcours LM)

Deux enseignements : 1 CM de 24 h et 1 TD de 24 h.

CM (2 h hebdomadaires) :

cours de **Mme Nathalie Grande** et de **Mme Françoise Rubellin**
Littérature française, XVII^e – XVIII^e

C'est à la question des spectacles que vont s'intéresser cette année les cours de littérature française des XVII^e et XVIII^e siècles. On pense évidemment d'abord au théâtre, dont de multiples formes se développent au fil du siècle : comédies et farces, pastorales et tragi-comédies, tragédies et pièces à machine, tragédies en musique et opéra... Les genres varient en fonction des règles que tentent d'imposer les théoriciens, mais souvent aussi en fonction des goûts du public et d'impératifs économiques.

Notre exploration des arts du spectacle au XVII^e siècle sera l'occasion d'en montrer la grande variété : le Grand Siècle ne se résume pas aux noms de Corneille, Racine et Molière, ni à la période du classicisme (1660-1680). Les spectacles au XVII^e siècle sont d'une diversité générique manifeste et ne sont pas destinés à la lecture solitaire : les auteurs n'auraient pas imaginé qu'on puisse lire et seulement lire leurs pièces au lieu de les voir sur scène. Le cours ne se limitera donc pas à des analyses dramaturgiques à partir des textes, mais s'intéressera tout particulièrement à la question des spectacles, avec une prise en compte des conditions de représentation (salles, machinerie et décors), ainsi que du fonctionnement des troupes et du jeu des acteurs. C'est un autre visage du XVII^e siècle qui se dessinera ainsi.

Quant au théâtre du XVIII^e siècle, c'est un théâtre que l'on croit connaître parce que tous les programmes de lycée abordent un jour Marivaux et Beaumarchais, même superficiellement. Mais on ignore que ce siècle a vu se jouer une redoutable guerre des théâtres, déclenchée par les théâtres officiels, la Comédie-Française (détentrice du « privilège », sorte de monopole), la Comédie-Italienne et l'Académie royale de musique. Comment faire du théâtre ailleurs à Paris ? Nous aborderons l'essor des théâtres de la Foire, leurs multiples façons de contourner les interdits (monologue, pantomime, écriteaux, marionnettes...) et l'apparition de nouvelles formes dramatiques, liées à la danse et à la musique.

Bibliographie indicative :

- Christian BIET (dir.), *Le Théâtre du XVII^e siècle*, Paris, L'Avant-Scène Théâtre, 2009.
- David TROTT, *Théâtre du XVIII^e siècle. Jeux, écritures, regards*, Éditions Espaces 34, Montpellier, 2000.

TD (2 h hebdomadaires) : cours de Mme Isabelle Ligier-Degauque

Théâtre et société aux XVII^e-XVIII^e

Mentir ou parler vrai : quel bon usage de la parole pour vivre ensemble ?

En lien avec le CM sur les spectacles, ce TD s'attachera à étudier la proximité entre le jeu théâtral et les règles de la vie en société, à travers deux pièces du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Dans *Le Misanthrope* (1666), Molière s'interroge sur le rire qui poursuit Alceste dans le salon de la jeune Célimène, dont il est amoureux contre toute attente. À la parole pleine d'esprit de son amante et aux plaisanteries de son entourage, Alceste oppose une parole vraie qui détonne par rapport à la pratique mondaine de la conversation. Devons-nous pour autant y voir un remède à la parole hypocrite et élevée au rang d'art social par les mondains ? Molière fait-il à travers le personnage d'Alceste un éloge de la sincérité ? Le cours sera également attentif aux résonances du *Misanthrope* avec la société d'aujourd'hui, avec un appui sur des mises en scène contemporaines.

La comédie *Est-il bon ? Est-il méchant ?* de Diderot frappe par l'ambiguïté de la parole et de la posture du personnage principal, M. Hardouin. Ce dernier a fait du mentir-vrai une habitude, dont les autres font les frais. Il pourrait sembler que Diderot a écrit très librement sa pièce, dans un style improvisé : il n'en est rien. Envisager ainsi sa pièce serait confondre Hardouin et son créateur. Mais n'est-ce pas ce que cherchait Diderot, qui aime les mystifications ? Diderot s'amuse à mettre en question tout ce qu'il a défendu dans son engagement philosophique, jusqu'au vertige et à la contestation de la possibilité de réforme (personnelle et sociale). La pièce *Est-il bon ? Est-il méchant ?* tend à la société un miroir, peu complaisant, et révèle une facette de la littérature du XVIII^e siècle bien loin des stéréotypes à l'égard des « Lumières ».

En dépit de leur forte singularité, *Le Misanthrope* et *Est-il bon ? Est-il méchant ?* sont deux pièces qui méritent d'être réunies dans un même cours pour réfléchir à la façon dont Molière et Diderot entrent en connivence avec le public et interrogent notre manière de vivre ensemble, avec acuité, et même une certaine vigueur.

Œuvres au programme :

- *Le Misanthrope* de Molière.
- *Est-il bon ? est-il méchant ?* de Diderot. Pour cette pièce, l'édition recommandée est celle de Pierre Frantz, Paris, Gallimard, coll. « Folio Théâtre », 2012.

3 enseignements obligatoires :

Version latine : cours de **M. Pierre Maréchaux**

(1 h 30 hebdomadaire)

Ce cours sera consacré à la traduction des textes. Une semaine sur deux, une version sera remise et corrigée en classe. Durant la semaine intermédiaire, un texte de bonne longueur sera distribué et traduit *aperto libro*. Il s'agira d'aborder le plus de genres littéraires possibles allant de la période archaïque à la période chrétienne.

Nous conjuguerons deux manuels de textes :

- l'anthologie chronologique de R. Morisset et G. Thévenot, *Les lettres latines*, 3 volumes, Paris, Les éditions de l'École, 1961.
- l'anthologie thématique de P. Maréchaux, *Littérature latine*, Paris, PUF, 1998.

Les textes seront fournis sous forme de photocopies.

Il est inutile de rappeler que tous les latinistes devront posséder au moins une grammaire de leur choix et un dictionnaire parmi les titres suivants :

- A. Ernout., F. Thomas, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 2002.
- Baudiffier E., Gason J., Morisset R., Thomas A., *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard, 1994.
- L. Sausy, *Grammaire latine complète*, Paris, Eyrolles, 2010.
- C. Touratier, *Grammaire latine*, Paris, Sedes, 2008.
- F. Gaffiot, *Le Grand Gaffiot*, Dictionnaire Latin sous la direction de P. Flobert, Hachette, 2005.

Auteur latin 1 : cours de **M. Pierre Maréchaux**

(1 h hebdomadaire)

Catulle, Poésies.

Nous travaillerons sur l'édition de Georges Lafaye, Catulle, *Poésies*, Paris, CUF, (éd. 2003 révisée par Simone Viarre, première éd. 1932). Les élèves de L3 peuvent pour limiter les frais se procurer le texte et la traduction dans la collection « Classiques en poche » du même éditeur (traduction revue par Simone Viarre et introduction de Jean-Pierre Néraudau, Paris, 2002).

Auteur latin 2 : cours de **M. Bernard Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Tite-Live, Histoire romaine, livre V

L'édition utilisée en cours sera l'édition bilingue de la C.U.F. : Tite-Live, *Histoire romaine*, tome V, texte établi par Jean Bayet et traduit par Gaston Baillet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

3 enseignements obligatoires :

Version grecque : cours de Mme Géraldine Hertz

(1 h 30 hebdomadaire)

Ce cours vise à consolider les connaissances lexicales et grammaticales des étudiant(e)s pour les aider à traduire, avec l'appui du dictionnaire, des textes qui seront représentatifs des principaux genres littéraires grecs (épopée, tragédie, comédie, histoire, dialogue, fable, roman, poésie didactique). On procédera par alternance entre une séance dédiée à la correction d'une version préparée chez soi et évaluée par l'enseignante, et une séance consacrée aux révisions de vocabulaire, à l'étude de points de grammaire et de syntaxe, et à la traduction improvisée.

Outils de référence :

(consultables en bibliothèques)

- A. BAILLY, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950.
- Ph. GUIARD & Ch. LAIZÉ, *Lexique grec pour débiter*, Ellipses, 2012.
- J. ALLARD & E. FEUILLÂTRE, *Grammaire grecque*, Hachette.
- E. RAGON & A. DAIN, *Grammaire grecque*, De Gigord.
- M. BIZOS, *Syntaxe grecque*, Vuibert, 1961.

Auteur grec 1 : cours de Mme Anne Morvan

(1 h hebdomadaire)

Œdipe-Roi de Sophocle.

Si tout le monde connaît l'histoire d'Œdipe, notamment à travers sa réception (Aristote, Freud...), peut-on en dire autant du texte source, l'*Œdipe-Roi* de Sophocle ? Au-delà des jugements sur la tragédie qui en ont conditionné la réception, le cours se propose de lire le texte de Sophocle pour en mettre en évidence les enjeux tout en le resituant dans le contexte de la tragédie athénienne du V^e siècle.

Le texte est disponible aux Belles Lettres, dans la collection CUF (tr. Mazon) ou la collection Classiques de Poche (tr. Muzet).

Auteur grec 2 : cours de Mme Géraldine Hertz

(1 h hebdomadaire)

Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, tome VI, livre XI, texte établi et traduit par Jean Haillet, Paris, Les Belles Lettres, 2002

Dans le livre XI de sa *Bibliothèque historique*, Diodore raconte la seconde guerre médique, menée côté perse par le roi Xerxès, et les trente premières années de la Pentécontaétie, c'est-à-dire les cinquante ans de calme très relatif que connaît le monde grec entre les guerres médiques et la guerre du Péloponnèse. Le livre couvre donc les années -480/479 à -451/450 et, outre la Grèce proprement dite qui y occupe une place prépondérante, il s'intéresse aussi à l'histoire sicilienne et à l'histoire romaine.

Il vous faut impérativement avoir fini la lecture du livre XI avant le début du cours. C'est là la priorité. Si vous en avez le loisir, lisez en outre la notice introductive du volume (p. VII à XL).

UEF 64 Histoire de la langue et philologie classique 4 ECTS Coef. 4

3 enseignements obligatoires :

Linguistique latine : cours de **Mme Sophie Van Laer**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours propose une description et une réflexion d'ordre linguistique sur la langue latine. Il fait intervenir la perspective diachronique (confrontation entre le latin et l'indo-européen, tel qu'on peut le reconstruire grâce au grec, au sanskrit et à d'autres langues attestées anciennement) et la perspective synchronique (la latin en tant que système, pourvu de sa propre logique).

En L3, l'enseignement est centré sur le domaine verbal, ce qui permet d'étudier les différentes catégories propres au verbe (personne, temps, mode et modalité, voix et diathèse, aspect).

Programme du 2^e semestre :

A) phonétique : devenir des phonèmes indo-européens disparus

le traitement des occlusives aspirées en latin

B) morphologie

- la formation du subjonctif en latin (et la formation de l'indicatif futur)

- les formes nominales et adjectivales du verbe (participes et adjectif verbal en latin)

C) syntaxe

anaphore et deixis en latin

D) lexicologie

- la préverbalisation en latin et le cas de la parasynthèse

- les verbes fréquentatifs du latin

Linguistique grecque : cours de **Mme Sophie Van Laer**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours propose une description et une réflexion d'ordre linguistique sur la langue grecque, dans une double perspective (diachronique et synchronique). En L3, l'enseignement est centré sur le domaine verbal, ce qui permet d'étudier les différentes catégories propres au verbe (personne, temps, mode et modalité, voix et diathèse, aspect)

Au deuxième semestre, l'accent est mis sur deux catégories du verbe qui se laissent clairement appréhender en grec : le mode et la modalité d'une part, l'aspect d'autre part.

Programme du 2^e semestre :

A) phonétique : devenir des phonèmes indo-européens disparus

le traitement des occlusives labio-vélaires en grec ancien

B) morphologie

les degrés de comparaison et d'intensité en grec ancien (formation du comparatif et du superlatif)

C) syntaxe

- les valeurs de l'optatif et du subjonctif en grec ancien

- l'aspect en grec ancien

D) lexicologie

la composition nominale en grec ancien

Langue du Moyen-Âge pour Lettres Classiques : cours de **M. Tristan Fourré**

(1 h 30 hebdomadaire)

Ce cours prolonge celui du premier semestre. On s'attachera à compléter notamment la méthode de traduction et les acquis en morphologie, syntaxe et vocabulaire.

Texte au programme :

Eustache Deschamps, *Anthologie* (à l'exception de la pièce 52), édition, traduction et présentation par Clotilde Dauphant, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 2022 (réédition revue et corrigée de l'édition de 2014).

Le programme s'inscrit à la suite des extraits qui auront été traduits au premier semestre.

Une langue vivante au choix :

- le cours d'italien débutant est proposé par le Département de Lettres Classiques.
- les cours d'allemand, d'anglais ou d'espagnol sont proposés par le Département de Lettres Modernes.

Italien (débutant) : cours de M. Matteo Deroma

(1 h 30 hebdomadaire)

Le cours d'italien débutant est proposé par le Département de Lettres Anciennes. Il permet aux étudiants d'apprendre une autre langue romane, utile pour leurs travaux de recherche, et vise à faciliter la mobilité Erasmus.

Allemand : cours de Mme Solange Lucas et Mme Nele Guinand

(2 h hebdomadaires)

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, mené sous la houlette de Nele Guinand. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarisches Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

La seconde partie, organisée par Solange Lucas, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus d'œuvres de la modernité littéraire.

Conseil bibliographique pour vous préparer :

- Reimann Monika, *Grammaire de base de l'allemand*, München 2012.

Anglais : cours de M. Shane Lillis

(2 h hebdomadaires)

Cours centré sur l'exercice de la version littéraire : nous travaillerons la traduction de divers extraits de romans anglophones. Les documents seront fournis en cours. Le cours sera validé par deux contrôles continus (les modalités seront expliquées lors du premier cours).

Espagnol : cours de M. Brayan Alexis Lopez Roldan

(2 h hebdomadaires)

Les cours seront basés sur une approche communicative et ils seront destinés à la maîtrise de la langue espagnole sous ses différentes formes, tant écrite que orale. Ainsi, les sujets des cours se centreront sur l'actualité du monde hispanophone, la culture, la littérature, l'histoire et la globalisation en général. En s'appuyant sur des exercices de compréhension et d'expression orale, (des extraits vidéos, débats, jeux de rôle) ainsi que l'étude d'extraits journalistiques qui approcheront les étudiants à une vue contemporaine de la langue espagnole, en Espagne et en Amérique Latine.

L'U.E.C. 66 varie selon la spécialisation choisie :

(pour les 3 spécialisations proposées, se reporter à l'UEC 56. Il est possible de choisir la Spécialisation Langues et Cultures antiques au 2^e semestre, quelle que soit la spécialisation choisie au 1^{er} semestre).

Spécialisation Langues et Cultures antiques

UEC 66 LANGUES ET CULTURES ANTIQUES

Initiation à la recherche en Sciences de l'Antiquité.

4 enseignements obligatoires :

Synchrétismes religieux : cours de **M. Pierre Maréchaux**

(1 h hebdomadaire)

Depuis plusieurs années, l'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière comparatiste les grandes religions du Proche et de l'Extrême Orient Ancien. Durant l'année universitaire 2022-2023, les séances élucideront les problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

Nous nous intéresserons en priorité à un Islam syncrétique : nous étudierons l'exégèse coranique dans ses rapports avec la Torah et la Bible grecque, la philosophie arabe médiévale et sa situation dans l'aristotélisme, le mysticisme et le soufisme arabo-persans dans leurs relations avec le néo-platonisme, l'épopée de Ferdowsi comme réécriture des grandes épopées gréco-latines et indiennes. Plusieurs séances excéderont l'Antiquité et le Moyen-Âge et nous emmèneront au XVI^e siècle : nous y évoquerons la crise de l'interprétation au fil des œuvres d'Érasme et de Rabelais en revenant sans cesse au texte de base, la Bible latine. Nous travaillerons aussi sur l'œuvre du grand arabisant Guillaume Postel (1510) qui montre dans son *De orbis terræ concordia* comment le judaïsme et l'islam peuvent se fondre dans le christianisme.

Paléographie et historiographie latines : cours de **M. Bernard Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Déchiffrage de manuscrits, établissement de texte pour l'édition Budé des *Histoires Philippiques* de Trogue Pompée.

Mythes antiques et arts visuels : cours de **Mme Énimie Rouquette**

(1 h hebdomadaire)

Le cours portera sur des mythes antiques mettant en scène un certain rapport au corps, en particulier au corps féminin ou prépubère, comme objet de désir et/ou de violence. En partant des textes grecs et latins, il s'agira d'analyser les modes et les enjeux de l'utilisation de ces mythes dans les arts visuels, de l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. Faisant dialoguer textes et images, le cours sera ainsi l'occasion de s'initier à l'histoire de l'art et à ses méthodes d'analyse, et d'approfondir sa connaissance des arts et de la mythologie ; mais la thématique choisie sera aussi une invitation à interroger, à partir de ces mythes et des documents iconographiques qui seront analysés, le regard que porte notre société sur le corps.

Les textes seront lus en traduction française. La bibliographie sera donnée en cours.

Sciences et Antiquité : cours de **M. Pierre Belenfant**

(1 h hebdomadaire)

L'Étymologie dans l'Antiquité

L'étymologie a passionné les Grecs et, à leur suite, les auteurs latins : inlassablement, ils ont cherché à interpréter les mots de leur langue et à en retrouver le sens caché. Les poètes d'abord, suivant l'exemple d'Homère, se plurent longtemps à mettre en évidence ce que les noms disent des dieux ou des héros qui les portent. Puis ce furent les philosophes qui, d'Héraclite aux Stoïciens, virent dans les mots « un instrument » permettant « d'enseigner à discerner l'essence [des choses] » selon l'expression de Socrate dans le *Cratyle*. Les grammairiens d'Alexandrie durent enfin, au cours de leur travail d'édition, faire un usage systématique de l'étymologie pour reconstituer le sens perdu de certaines expressions homériques...

Durant ce cours, on examinera ce qu'est une étymologie dans l'Antiquité, en insistant sur ce qui sépare radicalement les recherches des Anciens en la matière des méthodes de la linguistique contemporaine. On cherchera également à identifier les fonctions de l'étymologie dans les différents contextes où elle est mobilisée, et l'on tentera d'élucider les raisons de son importance dans les cultures grecque et latine.

Spécialisation Histoire et historiographie antiques

UEC 66 HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE ANTIQUES

Initiation à la recherche en historiographie antique.

2 enseignements obligatoires :

Paléographie et historiographie latines : cours de **M. Bernard Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Déchiffrage de manuscrits, établissement de texte pour l'édition Budé des *Histoires Philippiques* de Trogue Pompée.

Guerre, pouvoirs et territoires : cours de **Mme Aude Durand**

(2 h hebdomadaires)

Historiographie de la guerre et des conflits de l'Antiquité

Ce cours reviendra, dans une perspective diachronique, sur l'histoire de la guerre dans l'Antiquité, depuis la période archaïque grecque jusqu'au II^e s. de n.é.

Bibliographie :

Une bibliographie thématique sera fournie en début de cours par les intervenants.

Spécialisation Découvertes des Métiers du Livre

N.B. la spécialisation prendra fin à l'issue de 2022-2023, et il n'y aura donc plus de spécialisation « Découverte des métiers du livre » en L3 à la rentrée 2023-2024.

Initiation à la méthodologie professionnelle

3 enseignements obligatoires :

Initiation aux techniques de la bibliothèque : cours de **M. Benoît Chetaille** et de **Mme Violaine Godin** (24 h TD)

Benoît Chetaille : techniques documentaires en bibliothèque (12 h)

Stratégies de recherche documentaire et bibliographique : savoir mener une recherche à la demande d'utilisateurs, connaître les principales ressources documentaires (catalogues, bases, sites), savoir sélectionner et valider l'information sur internet, lutter contre le plagiat, présenter le résultat de ses recherches (bibliographie).

Des exercices pratiques seront proposés aux étudiants.

Violaine Godin : initiation à la classification et à l'indexation (12 h)

Initiation à la classification *DEWEY* : comprendre la logique de la classification et savoir utiliser des indices simples. Initiation à l'indexation *RAMEAU* : connaître l'indexation avec *RAMEAU* et être capable d'utiliser la liste d'autorités en ligne d'une manière autonome.

Initiation aux techniques de la librairie : cours de **Mme Gaëlle Pairel**

(18 h TD)

Cours assuré par Gaëlle Pairel, conceptrice et coordinatrice des manifestations littéraires de la Fédération des cafés-librairies de Bretagne - Formatrice - Autrice.

La librairie est un lieu de commerce, un lieu de rencontres, un lieu de culture, un lieu de réinvention. Miroir et témoin de son époque, comment la librairie indépendante s'inscrit-elle aujourd'hui dans un monde qui se dématérialise, se confine, vante les vertus du commerce de proximité à l'heure du développement des plateformes de vente en ligne ?

Quel présent et quel avenir DURABLES pour la filière livre, confrontée à de multiples paradoxes, à la fois forte et fragile ? Quels liens sont tissés avec son territoire entre activité économique et action culturelle ? Comment le libraire déploie-t-il de multiples compétences pour créer et développer une structure rentable, gérer et valoriser une offre, animer son lieu, attirer et fidéliser les publics acquis ou non à la lecture ? Librairie indépendante, généraliste, spécialisée, atypique, ces lieux de commerce participent de la bibliodiversité garante de l'émancipation des esprits.

Ce cours est une invitation à approfondir et à expérimenter le quotidien d'un métier peu ordinaire qui appelle des ressources, des techniques, des savoirs et la mobilisation de compétences multiples.

Initiation aux techniques de l'édition : cours de **M. Sylvain Bouyer** et de **Mme Marguerite Naud**

(séances de 2 h)

Exercices pratiques visant à donner aux étudiants une expérience concrète de la réalisation d'un document destiné à l'édition « papier » (futur imprimé).

- 1) Réalisation d'un dépliant recto verso 2 plis trois faces ;
- 2) Préparation typographique d'un extrait de document avant sa remise à l'imprimeur. (Règles de mise en page, application des feuilles de style, insertion d'images, corrections ortho- et typographiques...)

L'apprentissage s'effectuera à partir du logiciel Scribus (logiciel de PAO libre : www.scribus.net) et prendra pour base matérielle, d'une part les éléments collectés lors du stage d'observation (adresses, logos, photos et iconographie), d'autre part un extrait littéraire qui sera communiqué au début de l'UE. Il s'agira de s'initier à la pratique de ce logiciel en usage dans le monde professionnel et d'acquérir les notions élémentaires du travail de mise en page.

Cette Unité d'Enseignement a un statut particulier : elle valide les initiatives prises par l'étudiant au fil de son parcours de Licence (de la première à la troisième année) pour préparer activement son insertion professionnelle (voir présentation du dispositif p. 16)

Deux attributions de points sont possibles : par les responsables du SUIO (barème fixé en accord avec l'UFR) ; par les responsables de formation (= le responsable de votre licence).

Actions donnant lieu à une attribution de points par le SUIO

1 point

- Atelier « CV lettre de motivation »
- Atelier « Connaître et se faire connaître (réseau) »
- Atelier « Décrocher un stage »
- Atelier « Intégrer la Fonction Publique »
- Atelier « Préparer un entretien de recrutement »
- Atelier « Prendre la parole en public »
- Ateliers «Entrepreneuriat »
- Tout autre atelier du SUIO

2 points

- Dispositif « Soft Skills » (avoir terminé les parties « avant » et « après » le stage sur MADOC)

3 points

- Participation au Concours des Talents du Tertre
- Tutorat ambassadeur auprès des lycéens ; Tuteur/tutrice Clip
- Participation à l'action « Littéraires En Entreprise »
- Participation à l'Innovation Campus Day

Actions donnant lieu à une attribution de points par le responsable de licence (à contacter pour la comptabilisation)

1 point

- Ateliers, conférences, rencontres « métiers » ou concernant les poursuites d'études organisées à l'initiative du ou des responsables de formation, ou à l'initiative de l'UFR
- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat en lien avec la formation suivie, inférieur à 30h.
- Volontariat pour l'encadrement de la Journée d'Orientation
- Volontariat pour l'encadrement des Journées Portes Ouvertes de l'université (en février-mars).
- Assistance à un séminaire, une journée d'études ou un colloque organisé dans l'UFR

2 points

- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat en lien avec la formation suivie, entre 30h et 100h.
- Tuteur/tutrice d'accompagnement
- Mobilité ou séjour d'étude à l'étranger d'un semestre (Erasmus+, BCI, convention bilatérale, etc.)

3 points

- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat en lien avec la formation suivie, si plus de 100h (hors VEE)

Les actions du SUIO ainsi que les principes du suivi de la démarche d'orientation validé par « Ouvertures Professionnelles 2 » seront présentés lors de la Journée d'Orientation.

UEC facultative « Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE)

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langues, en accord avec les préconisations de Nantes Université et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une UE facultative en fin de cursus (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service d'**associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), l'engagement au service de l'université (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de service public (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse d'engagements conséquents (plus de 150 heures par an).
- que le projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter :

nicolas.correard@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un rapport d'activité succinct (2-3 pages). Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une bonification de la moyenne générale de 0,25 points en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut avoir lieu à un niveau inférieur du cursus mais n'est validé qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation (L3 ou M2) :

- Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport)
> la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

Programmes sous réserve de modifications. Choix proposés sous réserve de compatibilité horaire

Validation des unités d'enseignement de la licence

remarque :

Le tableau des modalités de contrôle des connaissances de la L1 figure dans le livret L1 'Humanités' de l'UFR Lettres et Langage.

L 2 : premier semestre

CC = Contrôle continu

ET = Examen terminal

D.A. = Dispense d'assiduité

ECTS= European Credits Transfert System : Système Européen de Transfert de Crédits

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément constitutif (d'une UE)

(sous réserve de modifications non connues au moment de l'impression du livret)

UE 31 : LITTÉRATURE FRANÇAISE 6 ECTS COEF. 6

Choix entre *Littérature française XVII^e* et *Littérature française XVIII^e*

Littérature française XVII^e

HLM3-11 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit TD 40%	écrit CM 20% (durée 1h) écrit TD 40% (durée 4 h)	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 70 % (durée 4 h)		écrit CM + TD 100% (durée 3 h)	écrit CM + TD 100% (durée 3 h)

ou

Littérature française XVIII^e

HLM3-21 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit TD 40% TD	écrit CM 20% (durée 1h) écrit TD 40% (durée 4 h)	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 70 % (durée 4 h)		écrit CM + TD 100% (durée 3 h)	écrit CM + TD 100% (durée 3 h)

UE 32 : LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES 6 ECTS COEF. 6

Choix entre niveau débutant (1 seul cours) et niveau continuant (2 cours)

Latin débutant 3 langue et textes

HLC3-21

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

ou

Langue latine 3 continuant (coef. 1,5 = 60% de l'UE)

HLC3-22

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

et

Textes littéraires latins (coef. 1 = 40% de l'UE)

HLC1-44

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 33 : LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES

6 ECTS

COEF. 6

Choix entre niveau débutant (1 seul cours) et niveau continuant (2 cours)

Grec débutant 3 langue et textes

HLC3-31

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

OU

Langue grecque 1 continuant (coef. 1,5 = 60% de l'UE)

HLC1-34

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

et

Textes littéraires grecs (coef. 1 = 40% de l'UE)

HLC1-45

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 34 : LANGUES ET CIVILISATIONS DE L'ANTIQUITÉ

5 ECTS

COEF. 5

4 cours obligatoires (4 EC)

Littérature et civilisation latines (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC3-41

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant	100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant

Littérature et civilisation grecques (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC3-42

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant	100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant

Philologie latine (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC3-43

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Philologie grecque (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC3-44

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

UE 35 : LANGUE VIVANTE ET MÉTHODOLOGIE**3 ECTS COEF. 3**

2 EC : 1 langue vivante au choix et 1 cours de méthodologie au choix

EC 1 Langue vivante (coef 1 = 50% de l'UE) : 1 cours au choix**Anglais**

HLM1-31 (cours de L1 assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Allemand

HLM1-32 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100 %		écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Espagnol

HLM3-52 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
50 % (écrit 25% oral 25%)	écrit 50% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Italien non débutant traduction écrite-thème

HAI3N2A (cours assuré par la FLCE) : se renseigner auprès du Département d'Italien

EC 2 : Méthodologie (coef 1 = 50% de l'UE)**Textes littéraires grecs ou Textes littéraires latins**

HLC1-45 ou HLC1-44

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

Grec philosophique ou Latin philosophique

HLP3-43 ou HLP3-42 (cours assurés par le Département de Philosophie)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

Culture et compétences numériques PIX

HLM3-53 (cours assuré par le Département des Sciences de l'Éducation)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
50%	écrit 50% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h.)	écrit 100% (durée 2 h)

UE 36 : OUVERTURES**4 ECTS COEF. 4**1 bloc de cours selon spécialisation ou *Sport et Antiquité***1) Langues et cultures antiques** : 2 cours obligatoires (2 EC)**Formes de la pensée antique (coef 1 = 50% de l'UE)**

HLC3-61

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant	100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant

Correspondances entre les arts (coef 1 = 50% de l'UE)

HLC3-62

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant	100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant

2) Histoire et historiographies antiques : 1 bloc d'histoire ancienne au choix**Histoire grecque (CM) et Histoire grecque (TD)**

HHI3-11 et HHI3-12 (cours assuré par le Département d'Histoire)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit 20% oral 20%	écrit 60% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)	report CC 25%	écrit 75% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Histoire romaine (CM) et Histoire romaine (TD)

HHI3-13 et HHI3-14 (cours assuré par le Département d'Histoire)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit 20% oral 20%	écrit 60% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)	report CC 25%	écrit 75% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

3) Découverte des Métiers du Livre : 2 cours obligatoires (2 EC)**Histoire du livre 1 : des tablettes au livre (coef 1 = 50% de l'UE)**

HLC3-62 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Panorama de l'édition au XXI^e siècle (coef 1 = 50% de l'UE)
HLM3-65 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit 100%		oral 100% prendre contact avec l'enseignant		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

4) Sport et Antiquité : 1 sport au choix et 1 cours de culture antique au choix (2 EC)

Sport (coef 1 = 50% de l'UE)

U3SP000 (cours assuré par le SUAPS) : se renseigner auprès du SUAPS

Formes de la pensée antique ou Correspondances entre les arts (coef 1 = 50% de l'UE)

HLC3-61 ou HLC3-62

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

L 2 : deuxième semestre

CC = Contrôle continu

ET = Examen terminal

D.A. = Dispense d'assiduité

ECTS= European Credits Transfert System : Système Européen de Transfert de Crédits

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément constitutif (d'une UE)

(sous réserve de modifications non connues au moment de l'impression du livret)

UE 41 : LITTÉRATURE FRANÇAISE 6 ECTS COEF. 6

Choix entre *Littérature et langue du Moyen-Âge* et *Littérature française XVIe*

Littérature et langue du Moyen-Âge

HLM4-11 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit TD 40%	écrit CM 20% (durée 1h) écrit TD 40% (durée 4 h)	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 70 % (durée 4 h)		écrit CM + TD 100% (durée 3 h)	écrit CM + TD 100% (durée 3 h)

ou

Littérature française XVIe

HLM4-21 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit TD 40% TD	écrit CM 20% (durée 1h) écrit TD 40% (durée 4 h)	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 70 % (durée 4 h)		écrit CM + TD 100% (durée 3 h)	écrit CM + TD 100% (durée 3 h)

UE 42 : LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES 6 ECTS COEF. 6

Choix entre niveau débutant (1 seul cours) et niveau continuant (2 cours)

Latin débutant 4 langue et textes

HLC4-21

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

ou

Langue latine 4 continuant (coef. 1,5 = 60% de l'UE)

HLC4-22

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

et

Textes littéraires latins (coef. 1 = 40% de l'UE)

HLC2-45

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 43 : LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES**6 ECTS****COEF. 6**

Choix entre niveau débutant (1 seul cours) et niveau continuant (2 cours)

Grec débutant 4 langue et textes

HLC3-31

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

OU**Langue grecque 2 continuant (coef. 1,5 = 60% de l'UE)**

HLC2-34

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

et**Textes littéraires grecs (coef. 1 = 40% de l'UE)**

HLC2-46

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 44 : LANGUES ET CIVILISATIONS DE L'ANTIQUITÉ**5 ECTS****COEF. 5**

4 cours obligatoires (4 EC)

Littérature et civilisation latines (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC4-41

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Littérature et civilisation grecques (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC4-42

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Philologie latine (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC4-43

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Philologie grecque (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC4-44

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

UE 45 : LANGUE VIVANTE ET MÉTHODOLOGIE**3 ECTS****COEF. 3**2 EC : 1 langue vivante au choix et 1 cours *Ouvertures professionnelles***EC 1 Langue vivante (coef 1 = 50% de l'UE) : 1 cours au choix****Anglais**

HLM2-31 (cours de L1 assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Allemand

HLM2-32 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Espagnol

HLM4-52 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
50 % (écrit 25% oral 25%)	écrit 50% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Italien non débutant traduction écrite-thème

HAI4N2A (cours assuré par la FLCE) : se renseigner auprès du Département d'Italien

EC 2 : Ouvertures professionnelles (coef 1 = 50% de l'UE)**Ouvertures professionnelles**

HLM4-53 (cours assuré par le SUJO)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		Dossier		Dossier	Dossier

UE 46 : OUVERTURES**4 ECTS COEF. 4**1 bloc de cours selon spécialisation ou *Sport et Antiquité***1) Langues et cultures antiques** : 2 cours obligatoires (2 EC)**Mythographies (coef 1 = 50% de l'UE)**

HLC4-61

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Penser l'histoire dans l'Antiquité (coef 1 = 50% de l'UE)

HLC4-62

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

2) Histoire et historiographies antiques : 2 cours obligatoires (2 EC)**Penser l'histoire dans l'Antiquité (coef 1 = 50% de l'UE)**

HLC4-62

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Sociétés et cultures antiques I (coef 1 = 50% de l'UE)

HHI4H81 (cours assuré par le Département d'Histoire)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

3) Découverte des Métiers du Livre : 2 cours obligatoires (2 EC)**Histoire du livre 2 : du livre à la tablette (coef 1 = 50% de l'UE)**

HLM4-63 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit 100%		écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Les paralittératures (coef 1 = 50% de l'UE)

HLM4-62 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit 100%		écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

4) Sport et Antiquité : 1 sport au choix et 1 cours de culture antique au choix (2 EC)**Sport (coef 1 = 50% de l'UE)**

U4SP000 (cours assuré par le SUAPS) : se renseigner auprès du SUAPS

HLC4-61 ou HLC4-62

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant	100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant

L 3 : premier semestre

CC = Contrôle continu

ET = Examen terminal

D.A. = Dispense d'assiduité

ECTS = European Credits Transfert System : Système Européen de Transfert de Crédits

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément constitutif (d'une UE)

(sous réserve de modifications non connues au moment de l'impression du livret)

UE 51 : LITTÉRATURE FRANÇAISE 6 ECTS COEF. 6

Choix entre *Littérature française Moyen-Âge XVI^e siècle* et *Littérature française XIX^e-XXI^e siècles*

Littérature française Moyen-Âge XVI^e siècle

HLM5-11 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
TD 30%	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 40 % (durée 4 h)	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 70 % (durée 4 h)		écrit CM + TD 100% (durée 3 h)	écrit CM + TD 100% (durée 3 h)

ou

Littérature française XIX^e-XXI^e siècles

HLM5-21 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
TD 30%	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 40 % (durée 4 h)	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 70 % (durée 4 h)		écrit CM + TD 100% (durée 3 h)	écrit CM + TD 100% (durée 3 h)

UE 52 : LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES 6 ECTS COEF. 6

3 cours obligatoires (3 EC)

Version latine (coef. 2 = 50% de l'UE)

HLC5-21

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

Auteur latin 1 (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC5-22

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

Auteur latin 2 (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC5-23

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 53 : LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES**6 ECTS COEF. 6**

3 cours obligatoires (3 EC)

Version grecque (coef. 2 = 50% de l'UE)

HLC5-31

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

Auteur grec 1 (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC5-32

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

Auteur grec 2 (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC5-33

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 54 : HISTOIRE DE LA LANGUE ET PHILOGIE CLASSIQUE**5 ECTS COEF. 5**

3 cours obligatoires (3 EC)

Linguistique latine (coef. 1 = 33,33% de l'UE)

HLC5-41

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Linguistique grecque (coef. 1 = 33,33% de l'UE)

HLC5-42

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Langue du Moyen-Âge pour Lettres Classiques (coef. 1 = 33,33% de l'UE)

HLC5-43

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

UE 55 : LANGUE VIVANTE ET MÉTHODOLOGIE**2 ECTS COEF. 2**

1 langue vivante au choix

Italien débutant

HLC5-52

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Allemand Anglais ou Espagnol

HLM1-32 ou HLM5-55 ou HLM3-52 (cours assurés par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
50 %	écrit 50% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

UE 56 : SPÉCIALISATION**5 ECTS COEF. 5**

1 bloc de cours selon spécialisation

1) Langues et cultures antiques : 4 cours obligatoires (4 EC)**Mythes antiques et art visuel (coef 1 : 25% de l'UE)**

HLC5-61

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Sciences et Antiquité (coef 1 = 25% de l'UE)

HLC5-62

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Synchrétismes religieux (coef 1 = 25% de l'UE)

HLC5-63

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Paléographie et historiographie latines (coef 1 = 25% de l'UE)

HLC5-64

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

2) Histoire et historiographies antiques : 2 cours obligatoires (2 EC)**Paléographie et historiographie latines (coef 1 = 50% de l'UE)**

HLC5-64

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

ET**Histoire grecque (CM) et Histoire grecque (TD) (coef 1 : 50% de l'UE)**

HHI5-11 et HHI5-12 (cours assuré par le Département d'Histoire)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit 20% oral 20%	écrit 60% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)	report CC 25%	écrit 75% (durée 4 h)	écrit 83,33% (durée 4 h) report 16,67%

ou**Histoire romaine (CM) et Histoire romaine (TD) (coef 1 : 50% de l'UE)**

HHI5-13 et HHI5-14 (cours assuré par le Département d'Histoire)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit 20% oral 20%	écrit 60% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)	report CC 25%	écrit 75% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

3) Découverte des Métiers du Livre : 3 cours obligatoires (3 EC)**Politique du livre et de la culture (coef. 1 = 33,33% de l'UE)**

HLM5-45 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit 50 %	écrit 50% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Droit du livre et de la culture (coef. 1 = 33,33% de l'UE)

HLM5-52 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Économie du livre et de la culture (coef. 1 = 33,33% de l'UE)
HLM5-63 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

L 3 : deuxième semestre

CC = Contrôle continu

ET = Examen terminal

D.A. = Dispense d'assiduité

ECTS = European Credits Transfert System : Système Européen de Transfert de Crédits

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément constitutif (d'une UE)

UE 61 : LITTÉRATURE FRANÇAISE

6 ECTS COEF. 6

Littérature française XVIIe-XVIIIe siècles

HLM6-11 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
TD 30%	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 40 % (durée 4 h)	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 70 % (durée 4 h)		écrit CM + TD 100% (durée 3 h)	écrit CM + TD 100% (durée 3 h)

UE 62 : LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES

6 ECTS COEF. 6

3 cours obligatoires (3 EC)

Version latine (coef. 2 = 50% de l'UE)

HLC6-21

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

Auteur latin 1 (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC6-22

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

Auteur latin 2 (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC6-23

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 63 : LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES

6 ECTS COEF. 6

3 cours obligatoires (3 EC)

Version grecque (coef. 2 = 50% de l'UE)

HLC6-31

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

Auteur grec 1 (coef. 1 = 25% de l'UE)

HLC6-32

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral**Auteur grec 2 (coef. 1 = 25% de l'UE)**

HLC6-33

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral**UE 64 : HISTOIRE DE LA LANGUE ET PHILOGIE CLASSIQUE****4 ECTS****COEF. 4**

3 cours obligatoires (3 EC)

Linguistique latine (coef. 1 = 33,33% de l'UE)

HLC6-41

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Linguistique grecque (coef. 1 = 33,33% de l'UE)

HLC6-42

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Langue du Moyen-Âge pour Lettres Classiques (coef. 1 = 33,33% de l'UE)

HLC6-43

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact</u> <u>avec l'enseignant</u>		100% <u>prendre contact</u> <u>avec l'enseignant</u>	100% <u>prendre contact</u> <u>avec l'enseignant</u>

UE 65 : LANGUE VIVANTE ET MÉTHODOLOGIE**2 ECTS****COEF. 2**

1 langue vivante au choix

Italien débutant

HLC6-52

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
100%		100% <u>prendre contact</u> <u>avec l'enseignant</u>		100% <u>prendre contact</u> <u>avec l'enseignant</u>	100% <u>prendre contact</u> <u>avec l'enseignant</u>

Allemand Anglais ou Espagnol

HLM2-32 ou HLM6-55 ou HLM4-52 (cours assurés par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
50 %	écrit 50% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

UE 66 : SPÉCIALISATION**5 ECTS COEF. 5**

1 bloc de cours selon spécialisation

1) Langues et cultures antiques : 4 cours obligatoires (4 EC)**Mythes antiques et art visuel (coef 1 : 25% de l'UE)**

HLC6-61

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant	100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant

Sciences et Antiquité (coef 1 = 25% de l'UE)

HLC6-62

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant	100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant

Syncrétismes religieux (coef 1 = 25% de l'UE)

HLC6-63

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant	100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant

Paléographie et historiographie latines (coef 1 = 25% de l'UE)

HLC6-64

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant	100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant

2) Histoire et historiographies antiques : 2 cours obligatoires (2 EC)**Paléographie et historiographie latines (coef 1 = 50% de l'UE)**

HLC6-64

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant		100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant	100% <u>prendre contact</u> avec l'enseignant

Guerre, pouvoirs et territoires (monde antique II) (coef 1 : 50% de l'UE)

HHI6H61 (cours assuré par le Département d'Histoire)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

3) Découverte des Métiers du Livre : 3 cours obligatoires (3 EC)**Initiation aux techniques des bibliothèques (coef. 1 = 33,33% de l'UE)**

HLM6-45 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100 %		pas de D.A.		écrit 100% (durée 2 h)	pas de D.A.

Initiation aux techniques de la librairie (coef. 1 = 33,33% de l'UE)

HLM6-53 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100 %		pas de D.A.		écrit 100% (durée 2 h)	pas de D.A.

Initiation aux techniques de l'édition (coef. 1 = 33,33% de l'UE)

HLM6-45 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1 ^{ère} session			2 ^e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100 %		100% prendre contact avec l'enseignant		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

UE 67 : Ouvertures professionnelles 1 ects Coef. 1

Validation du parcours « Ouvertures professionnelles » de la licence.

(sous réserve de modifications non connues au moment de l'impression du livret)

Règlements et modalités des examens

Règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes de Nantes Université

(Votées par la CFVU du 23 mars 2017)

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

NB : Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation.

Article 1 – Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation. Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées. Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- le président de l'Université garde la possibilité d'octroyer par dérogation une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins et ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert et des articles D612-4 et D612-6, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Article 2 – Examens Modalités

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE. Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations minimum par UE durant le semestre sont organisées pendant la période d'enseignement.

Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes :

Session de rattrapage

Dans le cas d'une évaluation en contrôle continu et régulier, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes :

si l'enseignement est évalué en contrôle continu et régulier, et qu'aucune épreuve de seconde session n'est déjà prévue par le règlement de la formation, les épreuves organisées pour les étudiants en situation de dispense d'assiduité constituent également les épreuves de rattrapage de ces enseignements.

le cas échéant, si aucune épreuve pour étudiant en dispense d'assiduité n'est prévue dans la formation concernée, les enseignements sont évalués par un écrit.

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription, automatique ou volontaire selon les règles propres à chaque formation.

Si l'inscription à la session de rattrapage est automatique, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes entre la session initiale et la session de rattrapage.

Dans ce cas, eu égard aux conditions particulières d'organisation des examens concernant les étudiants avec mesure de compensation de handicap attribuée par arrêté du président de l'Université, l'inscription est volontaire. Les étudiants concernés choisissent, avec l'aide du service de scolarité, la ou les épreuves auxquelles ils souhaitent se présenter. Ils demeurent soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les étudiants soumis au régime de l'inscription automatique.

Si l'inscription à la session de rattrapage est volontaire, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est :

- la note de la session de rattrapage si l'étudiant est inscrit ;
- la note de la session initiale si l'étudiant n'est pas inscrit aux épreuves de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage. Le cas échéant, le règlement de la formation peut prévoir une session de rattrapage.

Article 3 – Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le Président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Article 4 – Absences

L'absence à une épreuve d'évaluation des connaissances entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Si le règlement de la formation le prévoit, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu, et au vu d'un justificatif, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Article 5 – Validation, compensation et capitalisation

Une **unité d'enseignement** (UE) est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs (EC) qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un **élément constitutif d'une UE** n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, entre la session initiale et la session de rattrapage d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

Une **année d'études** est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ; ou
- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20). À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :
- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ; ou
- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres. Les notes éliminatoires sont interdites. Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :
- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;
- à l'issue de la session de rattrapage.

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE. Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (élément constitutif) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte attribution des ECTS. Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Bilan : que repasser en seconde session ?

- Toute UE validée est validée même si un EC n'a pas la moyenne : il y a compensation entre les EC au sein de l'UE.

- Dans le cas d'une UE non validée, il faut repasser seulement les EC sous la moyenne.

ex : UE avec 2 EC

note EC 1 : 11/20

note EC 2 : 7 / 20

L'étudiant ne doit repasser l'examen que pour l'EC 2.

La note finale sera la meilleure des deux notes entre session 1 et session 2

- Pour certaines UE, les notes du contrôle continu sont conservées de la première session à la session de rattrapage, et sont affectées de nouveaux coefficients tels qu'ils sont prévus dans le tableau des modalités de contrôle des connaissances.

NB : il n'y a pas de convocation pour la seconde session.

Article 6 – Progression et redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante. L'Université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'Université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Article 7 – Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation. La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury est libre d'attribuer des points de jury.

Article 8 – Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La délivrance ou non de mentions est précisée dans le règlement propre à chaque formation :

- moyenne du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG ;
- moyenne du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence ;
- attribution de la mention « assez bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 12/20 ;
- attribution de la mention « bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 14/20 ;
- attribution de la mention « très bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 16/20. La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme.

Article 9 – Validation d’acquis

La procédure de validation d’acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l’éducation. Les procédures de validation des acquis de l’expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l’étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants. La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Article 10 – Stage

Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l’obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l’objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s’inscrivant dans le cadre d’un dispositif de réorientation (cf infra). Il appartient à l’enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l’étudiant (domaine d’activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l’insertion professionnelle de l’étudiant) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d’un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l’étudiant. En conséquence, il n’est pas envisageable, sauf exception, qu’un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l’éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l’Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d’orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l’étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d’administration de la convention :

- Si l’objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d’orientation, de réorientation ou d’insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d’attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d’un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver’sup) : l’instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l’accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

Règlement des examens

1 - Convocation des étudiants	<p>La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés.</p> <p>S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.</p>
2 - Admission et sortie de la salle	<p>Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.</p>
3 - Contrôle des identités	<p>L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant.</p> <p>Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.</p>
4 - Affichage de la composition du jury	<p>La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.</p>
5 - Émargement et comptage des copies	<p>Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.</p>
6 - Conditions de correction des copies	<p>Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.</p>
7 - Fraude ou tentative de fraude	<p>Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.</p> <p>Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.</p> <p>Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal.</p> <p>Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.</p>
8 - Communication des notes et consultation des copies	<p>Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.</p>

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2023

U.F.R. LETTRES & LANGAGES

	du	au	année
Réunions de rentrée	5 septembre	9 septembre	2022
Cours du 1^{er} semestre	12 septembre	9 décembre	
<i>Vacances de la Toussaint</i>	29 octobre	6 novembre	
Rattrapages de cours / Révisions	12 décembre	16 décembre	
<i>Vacances de fin d'année</i>	17 décembre	2 janvier	2022-2023
Examens du 1^{er} semestre	3 janvier	17 janvier	2023
Cours du 2^{ème} semestre	18 janvier	14 avril	
<i>Vacances d'hiver</i>	18 février	26 février	
<i>Vacances de printemps</i>	15 avril	1 ^{er} mai	
Examens du 2^{ème} semestre	2 mai	17 mai	
Oraux / Corrections / Délibérations	22 mai	1 ^{er} juin	
Affichage des résultats (date limite)	2 juin		
Examens 2^{ème} session (semestres 1 et 2)	12 juin	4 juillet	
Oraux / Corrections / Délibérations	5 juillet	12 juillet	
Affichage des résultats (date limite)	13 juillet		



Département de Lettres Anciennes

UFR Lettres et Langages

Pôle Humanités

url.univ-nantes.fr